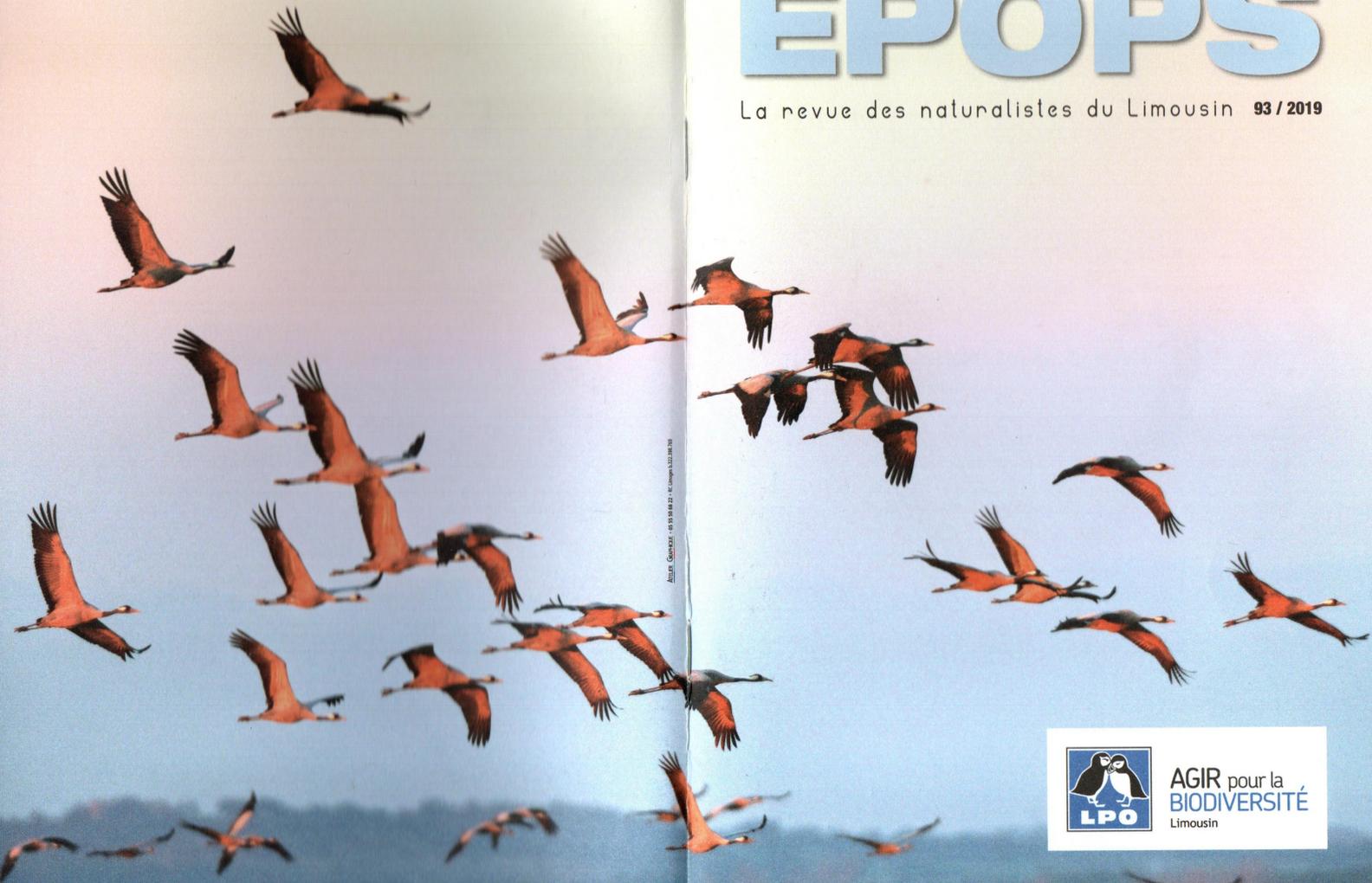


EPOPS

La revue des naturalistes du Limousin 93 / 2019



ALBERT GUYOTTE - 08 99 98 82 12 - M. Limousin 131138170



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Limousin

PRIX DU NUMÉRO : 6 €

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Philippe HUBERT

COMITÉ DE RÉDACTION :
Frédéric DUPUY, Patrick LABIDOIRE,
Christian DOUCÉLIN, Jean-Pierre GAYAUD,
Guy LABIDOIRE & Anthony VIRONDEAU.

CONCEPTION GRAPHIQUE :
Atelier Graphique
(imprimerie@ateliergraphique.fr)

PHOTO DE COUVERTURE :
Grues cendrées © Franck TABOURY

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :
Philippe HUBERT,
Pierre MARTHON et le CHR Limousin,
Gérard NONIQUE-DESVERGNES, Robin PETIT,
Olivier VILLA & Anthony VIRONDEAU.

EPOPS

la revue des naturalistes du Limousin
Bulletin de la LPO délégation territoriale
Limousin

SIÈGE SOCIAL NATIONAL LPO :
Les Fondries Royales
8 rue du Docteur Pujos
CS 90263

17305 ROCHEFORT CEDEX
ADRESSE POSTALE LPO LIMOUSIN :
Pôle Nature Limousin
ZA du Moulin Cheyroux
87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tel : 05 55 32 20 23

INTERNET :
www.sepol.asso.fr
limousin@lpo.fr

AVIS AUX LECTEURS
EPOPS ne publiant que des articles signés,
les auteurs conserveront l'entière responsabilité
des opinions qu'ils auront émises.

Revue éditée à 300 exemplaires
Sur les presses d'Atelier Graphique
23, rond-point du Coudert - 87100 Limoges
Dépôt légal à parution - ISSN 1148-4500 -
Date de publication : février 2019

Sommaire

EPOPS N°93 • 2019

► Édito

- p. 3

► Articles

- La Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) sur la Montagne Limousine, répartition actuelle et éléments de biologie p. 4
- Les oiseaux rares en Limousin en 2016 : 8^{ème} rapport du Comité d'Homologation Régional du Limousin p. 24

► Instants naturalistes

- p. 61
- Un aigle botté « culotté » : récit d'une prédation réussie p. 62
- Un autour des palombes amateur de patrimoine bâti p. 64

► Lu pour vous

- p. 66

► Édito

« D'ans l'édito de l'EPOPS « spécial 40 ans », paru début 2017, j'écrivais qu'avec le passage en Délégation Territoriale LPO Limousin, il n'y avait pas de raison pour que la revue des naturalistes du Limousin créée par la SEPOL n'existât plus, si les bénévoles continuaient à s'en occuper. La preuve en est avec ce nouveau numéro que vous avez devant les yeux. Les bénévoles qui ont donné de leur temps pour le réaliser sont Frédéric Dupuy, Patrick Labidoire et Jean-Pierre Gayaud, aidés par Anthony Virondeau. Je tiens à les remercier vivement sans oublier ceux qui ont pris leur plus belle plume. Pierre Marthon nous a fait le compte-rendu du Comité d'Homologation Régional pour l'année 2016, Robin Petit, Gérard Nonique-Desvergnès et Olivia Villa nous font un point complet sur les Pies-grièches grises du le plateau de Millevaches, une des espèces les plus en déclin de notre région.

Il y a tout de même une chose importante qui a changé et que nous subissons, qui est complètement indépendante de l'évolution de notre structure. L'Etat et l'ancienne Région Limousin finançaient grandement la parution de notre revue, ce qui nous permettait d'éditer (plus ou moins régulièrement) plusieurs numéros par an. Pour compléter ces financements, nous avons mis en place un abonnement annuel modique. Il y a deux ans il nous a été signifié que les publications « papier » ne seraient plus financées. Plutôt que de tout abandonner, nous avons décidé de ne publier qu'un seul numéro par an dont le tirage coûte 3.500 € (frais d'impression et d'envoi) en espérant que vous soyez nombreux à supporter cette publication, fruit de notre engagement associatif. Nous saurons dans quelques temps si cette nouvelle formule a rencontré un franc succès.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une très bonne lecture.

Philippe Hubert



LA PIE-GRIÈCHE GRISE (*LANIUS EXCUBITOR*) SUR LA MONTAGNE LIMOUSINE, RÉPARTITION ACTUELLE ET ÉLÉMENTS DE BIOLOGIE

Robin PETIT, Gérard NONIQUE-DESVERGNES, Olivier VILLA

■ Introduction

La Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) est un passereau de la taille d'un Merle noir (*Turdus merula*) qui vit dans des milieux ouverts plus ou moins parsemés d'arbres, notamment dans les prairies pâturées d'Europe tempérée. En France comme dans le reste de l'Europe ce type de milieux est fortement menacé par l'évolution moderne de l'agriculture. En Pologne par exemple, bastion actuel de l'espèce avec 23 000 à 49 000 couples estimés pour la période 2008-2012 (Birdlife International, 2015), l'évolution future de cette population après l'adoption récente de la Politique Agricole Commune est inquiétante (PAC) (KUCZYNSKI et al, 2010). En 2009, une enquête nationale sur la Pie-grièche grise donnait la conclusion alarmante suivante : « Avec une population peut-être inférieure à 1 000 couples et une perte de l'ordre des trois quarts de ses effectifs en 15 ans, la Pie-grièche grise s'avère être l'un des passereaux les plus menacés de France ». Le Massif central reste le bastion français de l'espèce avec 80 à 85 % des effectifs nicheurs (LEFRANC & PAUL, 2011). En Limousin, le cœur de la population régionale est localisé au dessus de 700 mètres d'altitudes

sur le plateau de Millevaches et ses plateaux périphériques. Une dizaine de couples sont également présents dans les Combrailles creusoises autour de la commune de Flayat (LAMBERT & DUPOUX, 2013 ; LEFRANC & PAUL, 2011 ; VILLA in SEPOL, 2013).

■ Répartition historique de la Pie-grièche grise en Nouvelle Aquitaine

En région Nouvelle Aquitaine, la Pie-grièche grise ne niche plus qu'en Limousin depuis plusieurs années. Les derniers indices sûrs de nidification en Deux-Sèvres et en Vienne ont été obtenu respectivement à la fin des années 1960 et en 1973 (LEFRANC & PAUL, 2011). En Aquitaine (ancienne région), limite sud de sa répartition hivernale (VAN DER ELST & BECKERS, 2013), la situation historique de l'espèce est plus floue d'autant que Pie-grièche grise et Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*) furent considérées comme deux sous-espèces de *Lanius excubitor* jusqu'à une dizaine d'année (OLSSON et al, 2010). L'atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989 (YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1994) citait la Pie-grièche grise encore nicheuse en Aquitaine, il s'agit en fait des derniers indices de reproduction

de la Pie-grièche méridionale (DAMIAN-PICOLLET & GRISSER in Atlas des oiseaux migrateurs et hivernants d'Aquitaine, in prep.). En Limousin, la réduction de l'aire de répartition de l'espèce est brutale depuis les années 90. Entre 1984 et 1991, la nidification probable et certaine de l'espèce avait pu être prouvée sur 45 mailles atlas de 10 km par 10 km. L'espèce était présente sur le plateau de Millevaches, sur ses contreforts corréziens, dans l'ensemble de la Creuse et sur les marges est de la Haute-Vienne (SEPOL, 2013). Entre 2005 et 2018, la nidification probable et certaine a pu être prouvée sur 24 mailles, uniquement sur la Montagne Limousine. Les dernières estimations pour la région géographique font état de 40 à 50 couples nicheurs pour les années 2010 (SCHILTZ & ROGER, 2014). A partir de 2004 des suivis ont été réalisés sur la Montagne Limousine et depuis 2014, les recherches se sont intensifiées. Cela permet d'avoir une idée plus précise de l'état actuel de cette population occidentale du Massif Central qui constitue la limite ouest de l'aire de répartition de l'espèce (OLSSON et al, op. cit.).



Photo 1 : Pie-grièche grise adulte à l'affût

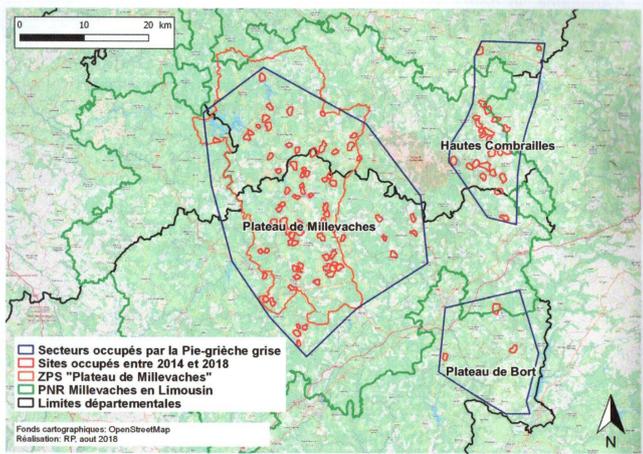
Partie 1 - Données récentes sur la répartition de l'espèce

■ Présentation des secteurs occupés par l'espèce en Limousin

Au sein de la Montagne Limousine, trois populations de Pie-grièche grise (PGG) sont présentes sur le plateau de Millevaches, les hautes Combrailles et le plateau de Bort (cf. Carte 1). Les limites des différentes unités paysagères des hauteurs de la région géographique sont complexes puisque différents plateaux de moyenne montagne constitués d'une alternance de collines et cuvettes s'imbriquent les uns entre les autres.

Sur le plateau de Millevaches, la PGG niche dans des zones humides, souvent tourbeuses, localisées dans les fonds hydromorphes. L'altitude des sites de reproduction est comprise entre 655 et 930 mètres. Le paysage du plateau est caractérisé par une succession d'alvéoles : cuvettes évassées aux contours sinueux de quelques centaines de mètres d'ampleur. Les pentes et sommets sont largement occupés par des plantations résineuses donnant une impression très cloisonnée. Les sites occupés par la Pie-grièche (tourbières, prairies humides paratourbeuses, landes) sont pâturés principalement en été par des bovins ou des ovins.

Dans les hautes Combrailles creusoises, on retrouve l'espèce autour de la commune de Flayat à des altitudes comprises entre 730 et 800 mètres. Ce secteur est caractérisé par une alternance d'habitats ouverts, boisements et étangs. Le bocage y est encore assez bien préservé. La PGG niche dans les prairies humides en fond de petits vallons parcourus par des



Carte 1: Localisation des trois secteurs de présence de la Pie-grièche grise sur la Montagne Limousine

ruisseaux. Ces zones sont pâturées par des bovins en période estivale.

Sur le plateau de Bort, l'espèce recherche également des prairies humides en abord de ruisseaux à des altitudes comprises entre 600 et 750 mètres. C'est un vrai plateau situé entre les gorges de la Diège, le lac de barrage de Bort-les-Orgues et qui surplombe les gorges de la Dordogne. Le secteur est caractérisé par une alternance de prairies et de boisement.

Le chevelu hydrographique est moins important que dans les deux autres secteurs et l'agriculture y est plus intensive avec une présence plus marquée de prairies artificielles.

■ Répartition actuelle de l'espèce sur la Montagne Limousine

Population du Plateau de Millevaches :

Ces dernières années, des enquêtes participatives organisées tous les deux ans sur le plateau de Millevaches permettent de suivre l'évolution de l'espèce dans ce secteur (NONIQUE-DESVERGNES *et al*, 2005). En parallèle depuis 2014, des suivis sont effectués en période de reproduction est permettent d'étoffer les connaissances sur la répartition de l'espèce sur le plateau. La population du plateau de Millevaches est la plus importante de la Montagne Limousine. De 2014 à 2018, entre 21 sites et 55 sites étaient occupés chaque année par l'espèce représentant un total de 76 sites.

Le nombre de couple connu était compris entre 20 et 51.

Population des hautes Combrailles :

Depuis 2012, des journées de prospections participatives sont réalisées pour suivre la population des hautes Combrailles autour des villages de Flayat et Saint-Merd-la-Breuille (LAMBERT & DUPOUX, 2013). Quelques observations ponctuelles complètent ces données. De 2014 à 2018, entre 8 et 19 sites étaient occupés chaque année représentant un total de 24 sites. A remarquer qu'en 2017, il n'y a pas eu de suivi particulier.

Le nombre de couples connus était compris entre 3 et 11.

Population du plateau de Bort :

Dans ce secteur les connaissances sont plus partielles. Deux sites ont été suivis en 2016 puis une journée de prospection participative en 2017 a permis de repérer un total de 5 sites dans ce secteur.

Le nombre de couples connus était compris entre 2 et 3.

Réutilisation des sites d'une année sur l'autre

Entre 2014 et 2018, 102 sites ont été occupés par la Pie-grièche grise sur l'ensemble de la Montagne Limousine. Le taux d'occupation des sites était compris entre 33,3 % en 2014 et 74,5 %

en 2016 (meilleure année avec 76 sites occupés). Le taux moyen d'occupation sur les 5 ans est de 52,7 %.

Estimation du nombre de couples présents en Nouvelle Aquitaine

Sur le plateau de Millevaches, on peut distinguer 5 sous-secteurs où la PGG est présente:

- Au sud, on retrouve une petite population de 6 sites sur les communes de Bonnefond, Davignac et Péret-Bel-Air. Entre 1 et 2 couples sont présents dans ce secteur en fonction des années ;
- A l'est, 3 sites sont présents dans la vallée de la Diège. Entre 2 et 3 couples y sont présents ces dernières années ;
- Deux autres sites sont présents dans la vallée de la Liège, 1 à 2 couples peuvent y être observés ;

- En Limite nord-ouest, autour des lacs de Vassivière et de La Vaud-Gelade, 9 sites ont été identifiés. De 2 à 5 couples sont présents chaque année ;

- Le cœur de la population est principalement situé dans la partie corrézienne du plateau de Millevaches autour de Pérols-sur-Vézère, Saint-Merd-les-Oussines et Peyrevalade. 55 sites ont pu être identifiés de 2014 à 2018. Entre 20 et 40 couples sont présents chaque année. Au total, nous pouvons donc proposer une fourchette de 30 à 50 couples sur le plateau de Millevaches.

Tableau 1: Nombre de sites et nombre de couples observés de Pie-grièche grise entre 2014 et 2018.

	2014		2015		2016		2017		2018	
	sites	cpl								
Plateau de Millevaches	21	20	44	42	55	51	37	31	44	42
Hautes Combrailles	13	10	8	3	19	11	4	2	15	10
Plateau de Bort	?	?	?	?	2	2	5	3	2	2
Total	34	30	52	45	76	64	46	36	61	54

La population des hautes Combrailles est localisée dans l'extrême sud-est de la Creuse et déborde légèrement sur le plateau d'Eygurande en Corrèze et sur le Puy-de-Dôme. Dans ce secteur des recherches ciblées sur l'espèce ont été menées depuis 2013 et un total de 24 sites utilisés en période de reproduction a été inventorié. Une dizaine de couples a pu être observée les années où les prospections ont été conséquentes. En 2016, un maximum de 19 sites était occupé par l'espèce. Visiblement la proportion d'oiseaux célibataires semble faible dans la région et on peut supposer que les bonnes années 15 couples peuvent être présents dans les hautes Combrailles. Nous pouvons donc proposer une estimation de 10 à 15 couples dans ce secteur.

La population du plateau de Bort qui déborde également sur le plateau d'Ussel n'est pas encore bien connue. Des prospections supplémentaires seraient nécessaires pour proposer une estimation du nombre de couples de ce secteur où l'espèce est très certainement présente de manière anecdotique. Dans l'état actuel de nos connaissances, on pense que la population de ce secteur est inférieure ou égale à 5 couples.

Au regard des données dont nous disposons, des estimations proposées pour les différents secteurs de présence et en prenant en compte la fluctuation interannuelle et les sites non connus, **nous pouvons proposer une fourchette de 40 à 80 couples de Pie-grèche grise**

pour la Montagne Limousine. Cette population représente l'ensemble de la population actuelle de la Nouvelle Aquitaine.

Partie 2 - Éléments de biologie

■ La nécessité d'un suivi de la reproduction de la Pie-grèche grise sur le plateau de Millevaches

Oiseau emblématique de la Montagne Limousine, la Pie-grèche grise est bien suivie par les naturalistes locaux. Les données de répartition sur cette espèce sont nombreuses dans les bases informatiques de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) délégation territoriale Limousin (ancienne SEPOL) et du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (PNRML). Plusieurs suivis spécifiques ont été ou sont encore effectués afin d'améliorer les connaissances sur la biologie et la répartition de cette espèce à l'échelle locale (NONIQUE-DESVERGNES, ROUAUD & VILLA, 2005 ; BUISSON, 2012 ; LAMBERT & DUPOUX, 2013). Jusqu'en 2014, les données sur le suivi spécifique de la reproduction sont quant à elles plus limitées. Des observations ponctuelles de cas de reproduction certains ont tout de même été effectuées avant 2014 (observation d'individus au nid, de transport de nourriture, de famille avec des jeunes non émancipés, etc.).

En 2012, en vue d'une possible déclinaison du Plan National d'Action (PNA) à l'échelle du Limousin, Pierre-Baptiste BUISSON a réalisé une étude sur 10 couples du plateau de Millevaches afin de mieux connaître les spécificités

locales de l'écologie de cet oiseau. Des données intéressantes sur la période de ponte, le régime alimentaire et l'utilisation du site pendant la période de reproduction ont ainsi été récoltées. Cette année là, une mauvaise météo a engendré, à l'exception d'une, l'échec

de toute les nichées suivies.

La présente étude précise le déroulement de la reproduction de l'espèce en se basant sur un suivi plus spécifique de couples nicheurs de 2014 à 2018.



Photo 2 : Jeune Pie-grèche grise en vol.



Photo 3 : Jeunes Pies-grèches grises venant de quitter le nid.

■ Méthode de prospection, suivi des couples nicheurs de 2014 à 2018

Entre 2014 et 2018, plusieurs sites ont été suivis en période de reproduction (cf. Tableau 2).

En 2014, 2016 et 2018, une partie des couples a été repérée en début de saison pendant des enquêtes participatives. Ces quatre années de prospections ont eu pour but de faire le point sur la répartition de l'espèce sur le plateau de Millevaches et quelques sites à l'est de la Corrèze. Plusieurs passages par sites ont été réalisés durant le printemps afin de suivre à minima le déroulé de la reproduction et de pouvoir observer des jeunes oiseaux au moment de leur période d'envol.

En 2017, un suivi plus précis de 12 sites a été effectué pour affiner nos connaissances sur la biologie de l'espèce sur le plateau de Millevaches. Des passages réguliers, au minimum un tous les 15 jours, ont été réalisés sur les 12 sites sélectionnés, de la formation des couples à l'envol des jeunes.

■ Résultats obtenus

a) Nombre de sites suivis

Le nombre total de sites différents suivis de 2014 à 2018 est de 80. Le nombre de sites suivis a augmenté pendant les trois premières années, il est passé de 21 en 2014 à 56 en 2016. En 2016, l'effort de prospection a été beaucoup plus important. Des recherches supplémentaires de sites de nidification dans la partie est du

plateau de Millevaches et sur les hauts plateaux corréziens ont permis de localiser 5 nouveaux couples. En 2017, 12 sites ont été suivis de manière plus régulière. En 2018, 4 nouveaux sites ont été découverts et un total de 45 a été suivi dans la saison.

Tableau 2: Nombre de sites et couples de Pie-grèche grise suivis pendant ces 5 années.

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de sites	21	45	56	12	45
Nombre de couples	20	41	50	12	45

b) Sites de nidification

Les sites de nidification utilisés sur le plateau de Millevaches sont caractérisés par la présence importante de milieux agricoles extensifs : landes, pelouses, prairies et zones humides (tourbières, prairies humides à molinie et à joncs). L'altitude des 80 sites suivis est comprise entre 655 et 921 mètres et en majorité entre 750 et 850 mètres. Une analyse de l'occupation du sol pour les données de pies-grêches grises localisées de manière précise (n=1028) sur les 80 sites suivis entre 2014 et 2018, nous indique que les zones humides sont recherchées en priorité par l'espèce (Tableau 3). La part totale des observations localisées dans ces zones (tourbière dégradée, tourbière active et prairie humide) est de 41,2 %. La part des observations de PGG dans les landes (lande sèche, lande à fougère et lande à genêt) est de 25,9 %. Les prairies mésophiles et les pelouses sont également utilisées (23,7 % des observations). Les milieux

ouverts utilisés par l'espèce sont pâturés de manière extensive par des bovins en majorité (52,5 % des sites). Le pâturage mixte bovin/ovin (32,5 % des sites) et le pâturage ovin strict (11,3 % des sites) sont également pratiqués. Un site n'est pas pâturé et deux autres uniquement par des équins. De manière marginale, le pâturage équin est aussi pratiqué en complément sur cinq sites. Au sein des sites de nidification, la présence de perchoirs naturels (arbres, arbustes, buissons, arbres morts) mais aussi artificiels (clôtures, pylônes, fils téléphoniques) est systématique. Ces éléments diversifiant sont utilisés comme site de nidification, perchoir pour la surveillance du territoire, pour la chasse mais aussi comme garde-manger. La majorité des sites suivis (n=65) sont localisés dans la Zone de Protection Spéciale « Plateau de Millevaches ». Certaines parcelles à l'intérieur des sites bénéficient d'aides agro-environnementales mises en place dans le cadre des politiques européennes.

Tableau 3: Occupation du sol pour les observations localisées précisément entre 2014 et 2018.

Bois feuillus	2	0,2
Bois mixte	3	0,3
Bois résineux	41	4
Coupe forestière	48	4,7
Lande à Fougère	40	3,9
Lande à Genêt	13	1,3
Lande sèche	213	20,7
Pelouse/Nardaie	139	13,5
Prairie humide	144	14
Prairie mésophile	105	10,2
Tourbière active	56	5,4
Tourbière dégradée	224	21,8
Total	1028	100

c) Déroulement de la reproduction

c.1) Hivernage

En hiver, en fonction des conditions météorologiques et notamment de l'importance de l'enneigement et du gel, les oiseaux se déplacent sur les contreforts du plateau ou restent à proximité des sites de reproduction. D'après les données de ces dernières années, les pies-grêches grises du plateau de Millevaches sont largement sédentaires. Lorsqu'elles restent à proximité de leur site de nidification, elles recherchent plutôt des grandes zones ouvertes à dominante prairiale où elles trouvent différentes proies encore actives, des micromammifères ou des oiseaux voire, lorsque les températures sont clémentes, des Orthoptères comme le Grillon champêtre (*Gryllus campestris*) ou la Courtilière (*Gryllotalpa gryllotalpa*).

Lors des hivers froids et ponctuellement chaque année, on retrouve l'espèce dans d'autres parties du Limousin : les hauts plateaux corréziens, le bassin de Gouzon, le guéretois, les collines d'Aubusson et les collines de Vienne et de Briançonnais. On peut supposer qu'il s'agit des oiseaux du plateau qui hivernent plus bas en altitude mais il peut aussi s'agir d'oiseaux venus d'autres régions de France ou d'autres pays européens (VAN DER ELST & BECKERS, *op. cit.*). On note une fidélité à certains sites d'hivernages hors zones de nidification. Par exemple, sur la commune de Maussac en Corrèze, une Pie-grèche grise a hiverné pendant au moins cinq hivers de suite de 2011/2012 à 2015/2016 et, après un an d'absence, à nouveau pendant l'hiver 2017/2018. Sur ce site, un oiseau est généralement observé à partir du mois

d'août jusqu'au mois de mars. Il est impossible cependant de dire s'il s'agit du même individu chaque année.

c.2) Formation des couples

La formation des couples a généralement lieu pendant les mois de février et mars sur le plateau en fonction des conditions météorologiques.

Durant l'année 2016, un chanteur a été contacté le 03 avril et un autre le 06 avril. Le 06 avril, une poursuite bruyante a d'abord été observée entre trois oiseaux et une fois l'intrus parti, un individu s'est mis à chanter. Quatre autres poursuites de ce type entre trois individus ont été observées, les 17 avril 2014, 14 avril et 24 avril 2015 et le 29 mars 2018. Ces conflits territoriaux

ont lieu généralement en période de formation des couples comme le signale LEFRANC (LEFRANC, 2010).

En 2017, deux couples ont pu être observés à partir du 15 février et un troisième couple à partir du 17 février. Le chant des mâles en début de reproduction a été entendu à quelques reprises : en 2017, le 15 février un mâle chantait en compagnie de 2 autres oiseaux dont un qui poussait des cris de quémante ; 4 autres chanteurs ont été entendus les 15 mars, 04 avril, 08 avril et 16 avril. En 2018, un chanteur a été entendu le 24 mars, un le 05 avril et un autre le 06 avril.

c.3) Incubation

Lors de ces suivis, 97 nids ont été

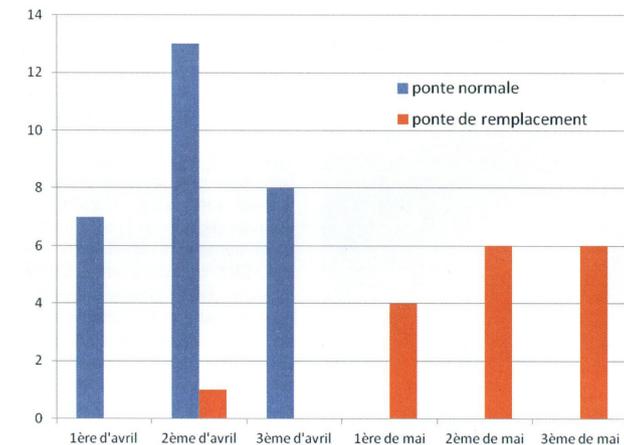


Figure 1: Période de la ponte estimée en décade (n=45)

découverts (dont 22 de remplacements). Ils se situent dans des bosquets (n=45), dans des arbres isolés (n=40), des alignements d'arbres (n=9) ou en lisière de bois (n=3).

De rares transports de matériaux ont été observés (n=12) pendant la première ponte : trois pendant la 3ème décade de mars, trois pendant la 1ère décade d'avril, trois pendant la 2ème décade d'avril et trois pendant la 3ème décade d'avril. Des transports pendant les pontes de remplacements ont aussi été observés (n=10) : deux pendant la 3ème décade d'avril, une pendant la 1ère décade de mai, quatre pendant la 2ème décade de mai et trois pendant la 3ème décade de mai.

La plupart des nids a été découvert dans des résineux avec une large dominance pour le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) (n=82 soit 84,5 %) et dans une moindre mesure l'Epicéa commun (*Picea abies*) (n=10), deux nids ont été localisés dans un Pin de Weymouth (*Pinus strobus*). Très peu de feuillus ont été utilisés : un nid a été observé dans un Chêne pédonculé (*Quercus robur*), un nid dans un Bouleau (*Betula pendula*) et un autre dans un Houx (*Ilex aquifolium*). En 2018, un nid a été construit dans le même Pin sylvestre que l'année précédente, la majorité du temps les oiseaux changent d'arbre.

La hauteur des nids n'a pas toujours été relevée, cependant on peut dire

qu'ils sont la plupart du temps situés au sommet des arbres ou en bout de branche, entre 4 mètres et 17 mètres de haut, avec une préférence au dessus de 10 mètres. Sur un site, le 05 juin 2015, la construction d'un nouveau nid après une première ponte réussie a été observée : pendant qu'un des adultes surveillait deux jeunes volants, l'autre façonnait la cuvette d'un deuxième nid. La deuxième ponte n'a cependant pas été observée par la suite.

En l'absence de contrôle au nid, la date précise de ponte ne pouvait pas être connue. Les dates de la Figure 1 sont donc déduites sur la base de 42 jours entre la ponte du premier œuf et la sortie du nid (LEFRANC, 2010) et prudemment présentés par décade. Pour 45 données jugées exploitables, la première ponte normale aurait eu lieu durant la deuxième décade d'avril. Les pontes de remplacement auraient eu lieu au mois de mai.

c.4) Réussite et échec de la reproduction

Le taux de couples ayant conduit des jeunes à l'envol est variable selon les années (cf. Tableau 4). Entre 2014 et 2015, le taux de réussite était compris entre 75,6 et 80 % et en 2016 il était de 18 %. Pour l'année 2017, le taux de réussite est donné à titre indicatif, le nombre de couple suivi n'étant pas assez important. En 2018, le taux de réussite a été de 55,6 %.

Tableau 4 : Nombre de couples ayant réussi leur reproduction et taux de réussite au cours des 5 ans.

	Nombre de couples	Nombre de couples producteurs de jeunes	Nb de jeunes (ponte normale)	Nb de jeunes (2ème ponte)	Taux de réussite (%)
2014	20	16	43	2	80
2015	41	31	66	17	75,6
2016	50	9	16	4	18
2017	12	5	12	0	41,7
2018	45	25	41	30	55,6

Sur les cinq ans, 86 couples ont produits 231 jeunes à l'envol. Le nombre moyen de jeunes à l'envol est de :

- 1,3 ± 1,5 jeunes par couple formés en début de saison (n=168 couples)
- 2,6 ± 1,1 jeunes pour les seuls couples ayant réussi leur reproduction (n=86 couples)

Au moins 25 couples ont produits des jeunes (n=53 jeunes) lors d'une ponte de remplacement. La fréquence des pontes de remplacement ne peut pas être connue avec précision à défaut d'un suivi plus régulier des sites.

Lorsque la première ponte échoue on peut à nouveau observer des comportements nuptiaux au mois de mai : chants, parades, offrandes de proies entre partenaires, et construction d'un nouveau nid. La distance entre le premier nid et le nid de remplacement a pu être mesurée à 10 reprises, les valeurs relevées sont les suivantes: 63, 79, 87, 130, 137, 173, 156, 239, 290, 1220 mètres. Ce qui donne une moyenne de 257 mètres.

Lorsque plus aucun oiseau ou seulement un seul adulte est observé

à plusieurs reprises sur le site de reproduction on peut supposer qu'il y a eu échec.

Les échecs peuvent s'expliquer de plusieurs façons, la principale étant lié aux mauvaises conditions météorologiques. En 2016, ce constat a pu être effectué avec une météo printanière caractérisée par des températures en dessous de la normale et des précipitations relativement abondantes. Très peu de pies-grièches ont réussi à se reproduire (9 couples sur 50 suivis). Il y a eu des échecs constatés au stade « poussin » (n=4), dont certains étaient proches de l'envol.

La prédation peut aussi être une cause d'échec. Durant ce suivi, peu de cas ont été observés mais on peut signaler : une plumée d'un jeune volant retrouvée en 2014 (prédation par un oiseau), un cas de prédation des poussins par un mammifère et un nid retrouvé pillé (probablement par des corvidés) en 2016.

En 2017, un nid construit sur un Epicéa sur un site fréquenté par des corneilles noires a aussi disparu, il est possible

que les corvidés en soient la cause. En 2018, la mandibule supérieure d'un bec a été retrouvée à proximité d'un nid d'Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*).

Un cas de parasitisme par le Coucou gris (*Cuculus canorus*) sur une ponte de remplacement a été observé en 2016 (PETIT, 2017).

L'utilisation des matériaux plastiques agricoles pour construire les nids est également une cause d'échec : en 2018, un jeune a été retrouvé piégé dans un nid par du filet de botte de foin.

L'émancipation des jeunes a lieu dès la fin du mois de juin pour les jeunes nés d'une première ponte et s'étale jusqu'au mois d'août pour les jeunes nés d'une ponte de remplacement. A cette période les couples se séparent et généralement au moins un des adultes reste à proximité du site de reproduction. Les oiseaux qui ne restent pas gagnent leurs sites d'estivage qui parfois servent aussi de sites d'hivernage.

d) Quelques données sur les proies

Aucune étude spécifique n'a été effectuée sur le régime alimentaire ; cependant, les proies retrouvées dans des garde-mangers et les observations de capture et de nourrissage nous apportent quelques éléments sur le comportement alimentaire des oiseaux sur le plateau de Millevaches.

En période de reproduction de la Pie-grièche, les invertébrés représentent 64 % des 366 proies observées pendant ces 5 ans de suivi. Parmi ces invertébrés, il n'est pas facile d'identifier les proies capturées au sol ou en vol par les oiseaux ; mais, la plupart du temps, il s'agit de Coléoptères et d'Orthoptères et, de façon marginale, d'Hyménoptères.

Les pies grièches grises qui nichent sur le plateau chassent dans les milieux ouverts et particulièrement dans les zones humides (tourbières et prairies humides), les lézards sont donc une source de biomasse importante avec 34 % des proies observées.

Par prudence l'espèce de lézard n'a pas été précisée dans la plupart des observations (n=76) mais de manières certaines 47 proies étaient des lézards vivipares (*Zootoca vivipara*) et 1 un Lézard des souches (*Lacerta agilis*). Vu les milieux dans lesquels ils sont capturés, il est fort probable que ces lézards soient en majorité des lézards vivipares. Les micromammifères semblent représenter une part assez négligeable des proies capturées avec seulement 7 proies observés pendant ces 5 années de suivis. En 2018, un unique cas de capture d'un oiseau en vol a été observé, il s'agissait d'un petit passereau de type Roitelet ou Mésange. Un Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) a été apporté à des jeunes en 2015 sur un site où il y a une mare, cela montre bien le caractère opportuniste de la PGG même si cette proie est anecdotique.

Pendant l'hiver doux de 2016, des observations de laridoirs montrent que la Pie-grièche grise profite des températures clémentes pour capturer des Orthoptères. Le 23 janvier de la même année, 9 grillons champêtres (*Gryllus campestris*) ont été retrouvés empalés sur des arbres (aubépines et pruneliers) et des clôtures et un oiseau a capturé au moins 4 grillons en 30 minutes. Sur ce même site, et sur le même hiver, le 03 mars, 7 courtilières (*Gryllotalpa gryllotalpa*) ont été retrouvées empalées et une a été

Tableau 5: Nombre de jeunes observés au cours des 5 ans de suivis.

		Taille de la nichée (nombre de jeunes à l'envol)							Moyennes	
		1	2	3	4	5	6	Total	Moy/cpl producteurs	Moy/cpl
Nb de cas/année	2014	2	4	6	3	1	0	45	2,81	2,25
	2015	6	7	12	4	1	1	83	2,68	2,02
	2016	2	3	4	0	0	0	20	2,22	0,4
	2017	1	2	1	1	0	0	12	2,4	1
	2018	3	8	6	6	2	0	71	2,84	1,58

capturée et consommée par une Pie-grièche.

e) Base de données de la LPO, compléments sur la biologie

L'analyse des données recueillies dans la base de données de la SEPOL puis de la LPO de 2010 à 2018 permet d'apporter des éléments supplémentaires sur la biologie de l'espèce. Les premiers couples sont observés en février, les 18 février 2010 et 28 février 2012. Durant février 2017, des prospections supplémentaires sur des sites périphériques aux sites régulièrement suivis, ont permis d'observer 2 couples formés (15 février et 17 février).

Dans la base de données, toutes années confondues, 12 observations de mâles chanteurs ont été faites au début du mois de mars entre le 05 et le 15 mars. D'autres chanteurs ont été contactés les 22 avril 2010, 14 mars 2012, 12 mai 2013, 19 et 28 mars 2017, 05 avril 2018, 27 juin 2018.

Une poursuite entre deux oiseaux d'un couple a été observée le 26 mars 2011. Des querelles entre trois pies-grièches ont été rapportées les 12 mars 2014 et le 06 mai 2015 sur un même site ainsi que les 2 observations suivantes : une autre querelle à Flayat le 27 mars 2016, le 08 novembre 2015 une poursuite entre 2 individus à Faux-la-Montagne à proximité d'un site de reproduction.

Quatre nids ont été découverts dans des pins sylvestres en 2013, 2014 et 2018. Des jeunes à l'envol ont été observés : 4 familles de 1 jeune, 7 familles de 2 jeunes et 4 familles de 3 jeunes. Un

jeune oiseau a été retrouvé perché par une voiture le 02 juillet 2013. La prédation d'oiseaux par les PGG est très rarement observée : un nourrissage avec un oiseau de la taille d'un Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) a été noté le 07 juin 2014, un juvénile de Mésange noire (*Parus ater*) a été retrouvé empalé sur une clôture le 26 juin 2014 et un Roitelet huppé (*Regulus regulus*) a également été retrouvé empalé en hiver sur une lande.

■ Discussion

Sur le plateau de Millevaches, la Pie-grièche grise recherche des zones agricoles gérées de manière extensive avec une présence importante de zones humides (tourbières, prairies humides), ces zones constituant les derniers grands paysages ouverts du plateau. La recherche, pour la nidification, de zones humides tourbeuses colonisées par les pins sylvestres et les bouleaux dans un contexte très forestier est un caractère assez original pour cette espèce en France qui préfèrent les zones prairiales dans ses autres secteurs de présence. La part des observations de l'espèce localisées dans des zones humides pendant ces cinq années de suivi est de 41,2 %. D'après l'étude réalisée en 2005 sur le plateau, la part des zones humides à l'intérieur de polygones de plus de 30 ha est de 27 % pour 90 sites potentiels (NONIQUÉ-DESVERGNES *et al.*, 2005). Dans son étude, pour 10 sites suivis, Pierre Batiste BUISSON (2012) indique que cette part est de 38 %. Les milieux recherchés par l'espèce sur le plateau semblent donc assez

proches du milieu originel qu'utilise l'espèce : les forêts claires de conifères entrecoupées de tourbières (taïga) (LEFRANC, 1993).

La formation des couples sur la Montagne Limousine commence visiblement à partir du 15 février et a généralement lieu pendant le mois de mars. En Auvergne, les couples se forment à partir de février et même quelquefois dès le mois de janvier (BLOND, 2012; LALLEMANT & TOURRET, 2014). L'installation des couples au mois de mars semble être ce qui est généralement observé ailleurs (BOCCA, 1999; VAN DER ELST, 2013). Lors de son suivi, LEFRANC (2010) indique qu'en fonction des conditions météorologiques la formation des couples peut être précoce mais que la plupart des parades sont observées vers la mi-mars.

Lors de ce suivi, 84,5 % des nids découverts étaient situés dans des pins sylvestres. Cela s'explique par la forte disponibilité de cette essence forestière pionnière qui colonise les fonds humides du plateau. Dans d'autres régions cette essence est aussi préférée. A l'ouest de la Pologne par exemple, sur 180 nids localisés entre 1999 et 2003, 62,2 % étaient dans des pins sylvestres (ANTCZAK *et al.*, 2004). Dans d'autres études c'est plutôt l'Epicéa qui est l'essence principale utilisée pour porter le nid avec une part de 70 % dans les Ardennes et les Vosges (BOCCA, 1999 ; LEFRANC, 2010). L'essence de résineux dominante semble être choisie en priorité. L'espèce recherche avant tout des arbres assez grands qui lui permettent de surveiller son territoire (LEFRANC, 1993).

Les périodes de ponte décrites

correspondent à d'autres observations. Dans le suivi de Pierre-Batiste BUISSON sur le plateau de Millevaches, pour 9 pontes normales estimées, 7 ont eu lieu pendant la 2^{ème} décennie d'avril et 2 pendant la 3^{ème} décennie d'avril. Les pontes de remplacements ont eu lieu au mois de mai : 3 pendant la 1^{ère} décennie, 3 pendant la 2^{ème} décennie et 1 pendant la 3^{ème} décennie (BUISSON, 2012). Kelly BLOND (2012) indique qu'elle a eu lieu principalement pendant la deuxième décennie d'avril lors de son étude en Auvergne. Norbert LEFRANC (2010) obtient les mêmes périodes, entre les deuxième et troisième décennies d'avril lors d'un suivi effectué pendant 23 ans dans les Vosges. Les pontes de remplacement au mois de mai correspondent aussi à ce qu'il indique.

Pour les années 2014 et 2015, le taux de réussite compris entre 80 et 75,6 % des couples est important contrairement à l'année 2016 avec un taux de réussite de seulement 18 %. Il est cependant difficile de connaître la « normale » du secteur d'étude avec un nombre d'années de suivi aussi limité. En Auvergne, en 2012, un taux similaire de 74 % est rapporté par BLOND. Sur une étude pendant 23 ans LEFRANC (2010) obtient un taux global de 55,6 %. Cet auteur indique que ce pourcentage est très variable selon les années ; il peut varier du simple au double, principalement en fonction des densités de campagnols ou des conditions météorologiques. Cette observation s'applique bien aux trois premières années de notre suivi. Pendant les printemps 2014 et 2015, avec des conditions météorologiques normales, le succès reproducteur a été important. En 2016, le printemps a été très froid et arrosé ; le succès

reproducteur a été très faible comme en 2012 (BUISSON, 2012). En 2018, la réussite de la reproduction a été plus contrastée, le printemps pluvieux a conduit à l'échec d'environ la moitié des couples. Les couples ayant réussi leur nidification ont été observés tardivement en saison; une partie des jeunes étaient issus de pontes de remplacements. Il y a eu 12 premières pontes réussies et 13 pontes de remplacements ayant conduit à l'envol de jeunes. Les bonnes conditions météorologiques à partir du mois de juin ont permises de fournir suffisamment de nourriture aux jeunes des pontes de remplacement et les nichées envolées étaient assez importantes.

Le nombre moyen de 2,6 jeunes volants produits par couple reproducteur est assez faible. Sur des études similaires menées en Europe, la moyenne de jeunes produits est souvent supérieure à 3 : 3,6 pour BLOND (2012), 3,5 pour LEFRANC (2010) et 3,4 pour SACHSLEHNER en Autriche en 2004 (*in* LEFRANC, *op. cit.*), 3,9 pour BOCCA (1999) voire supérieur à 5 en Pologne 5,3 (ANTCZAK *et al.*, 2004). Trois hypothèses peuvent expliquer ce faible nombre de jeunes observés :

Hypothèse 1 : Les jeunes tout juste émancipés sont très discrets et se mettent à couvert dès qu'un des adultes alarme, il est donc facile de rater certains individus. Au bout de 25 à 32 jours, les jeunes sont éduqués et nourris en deux groupes distincts par les deux parents (BASSIN et SCHÖN

in VIEUXTEMPS, 1994). Parfois, un seul de ces deux groupes a pu être comptabilisé. Dans les sites tourbeux difficiles d'accès et parfois fortement colonisés par les ligneux (pins, saules, bouleaux) cette hypothèse est d'autant plus plausible. Plusieurs observations de jeunes de la même famille éloignés les uns des autres, à l'intérieur d'un même site, pendant la dernière saison de 2018, renforcent notre sentiment d'avoir comptabilisé certaines familles partiellement les premières années de suivi. L'expérience aidant, les différents groupes de jeunes ont été mieux localisés au fur et à mesure.

Hypothèse 2 : Les conditions météorologiques du printemps ont une forte influence sur la taille des nichées. Le plateau de Millevaches comme l'ensemble du Limousin est caractérisé par un climat tempéré abondamment arrosé avec une influence directe des courants climatiques venus de l'Atlantique. Les mois d'avril et mai sont régulièrement marqués par des épisodes pluvieux.

Hypothèse 3 : Il pourrait s'agir de destructions partielles des nichées. De multiples facteurs relevés par différents auteurs au cours des études citées précédemment peuvent expliquer ces pertes :

- des dérangements humains (passage réguliers près du nid, travaux forestiers à proximité, nid coupé) (ANTCZAK *et al.*, 2004; BOCCA, 1999). Ce type de dérangement n'a cependant pas été observé durant notre étude ;

- La prédation, sur les jeunes tout juste sortis du nid par des rapaces ornithophages (Autour des palombes *Accipiter gentilis* et Epervier d'Europe *Accipiter nisus*), assez communs sur le plateau, ou des corvidés (Corneille noire *Corvus corone corone*) (LEFRANC, 2010). Un cas de prédation par un oiseau a été observé sur un jeune en 2014 avec une plume retrouvée. En 2018, une mandibule supérieure d'un bec de Pie-grièche grise a été retrouvée près d'un nid d'Epervier d'Europe. En 2016, c'est un nid qui a été pillé probablement par des corneilles. Sur ce dernier site, lors de la construction d'un nid de remplacement, le 25 mai, un groupe de corneilles tournait autour du nid et le mâle de PGG n'a pas réussi à les chasser. Ce nid a été retrouvé pillé le 21 juin. Un nid de remplacement a aussi été prédaté par un mammifère en 2016 : des plumes de poussins cisailées ont été retrouvées dans ce nid situé dans un pin à 6 mètres de haut.

- De manière plus anecdotique, le parasitisme par le Coucou gris peut aussi faire diminuer le succès reproducteur. Une observation a été effectuée en 2016. Le parasitisme sur la Pie-grièche grise est cependant devenu très rare puisque il n'avait pas été observé en France depuis 1974 (PETIT, 2017).

- L'utilisation de matériaux en plastiques dans les nids peut aussi conduire à l'étranglement ou au piégeage des jeunes (ANTCZAK *et al.*, 2004). Du fil plastique de filet de botte de foin a été retrouvé dans le nid prédaté par un mammifère en 2016. En 2018, un jeune a été récupéré piégé dans un nid par du filet plastique de botte de foin. Il était retenu par une patte qui était cassée et

nécrosée et a du être euthanasié.

- Le manque de nourriture avant ou pendant la ponte peut aussi rendre difficile la réalisation d'une ponte normale de 4-7 œufs (BOCCA, 1999).

A propos du régime alimentaire et de l'importance du Lézard vivipare comme source de biomasse, dans son étude en 2012, BUISSON indiquait déjà que la part des lézards dans les proies observées était de 30 % (sans préciser le nombre de proies). En Europe du Nord cette ressource est aussi importante. En 1977 en Finlande, HUHTALA *et al.* (*in* LEFRANC, 1993) ont trouvé 19,7 % de lézards vivipares dans 900 pelotes. La disponibilité des campagnols du genre *Microtus* souvent citée dans la littérature (BOCCA, 1999; LEFRANC, 2010) ne semble pas être un facteur déterminant pour l'espèce qui trouve une ressource abondante de nourriture dans les zones humides du plateau : le Lézard vivipare. La prédation de micromammifère semble donc marginale même si, sur le site avec le moins de zones humides, une pullulation de Campagnol des champs (*Microtus arvalis*) a été observée en 2015 et a probablement permis au couple de s'y installer.

Conclusion

Avec une population comprise entre 40 et 80 sites, la population de Pie-grièche grise de la Montagne Limousine est encore assez conséquente à l'échelle de la France. Cette population fait partie de la zone géographique du Massif central qui hébergeait en 2009 entre 80 et 85 % des effectifs nicheurs (LEFRANC & PAUL, 2010). Certains oiseaux qui nichent sur le plateau ont la particularité de rechercher des sites de nidifications

qui ressemblent à ceux décrits pour la sous-espèce nominale : tourbières colonisées par des essences forestières pionnières et parfois enclavées dans des boisements résineux. Dans ces milieux, la présence importante du Lézard vivipare apporte une ressource alimentaire non négligeable pour l'espèce. Le suivi que nous avons



Photo 4 : Jeune Pie-grièche grise dans un pin.

mené durant ces cinq ans permet d'apporter des éléments sur la biologie de la Pie-grièche grise sur le plateau de Millevaches. Ils nous confirment que les conditions météorologiques du printemps influencent beaucoup le

taux de reproduction. Des recherches supplémentaires sont tout de même nécessaires pour compléter les connaissances locales sur cette espèce aux comportements très variés et parfois complexe à suivre dans les sites relativement fermés où elle niche.

Nos recherches nous permettent d'espérer que la population de pies-grièches grises de la Montagne Limousine est plutôt stable ces 10 dernières années. La pression d'observation a cependant augmentée depuis 2014 et nous oblige à rester prudents. Localement, même si les zones de nidifications sont encore préservées par une agriculture extensive le contexte général d'intensification agricole et de changements climatiques menace les pies-grièches grises de la Montagne Limousine. Cette fragilité doit nous inciter à poursuivre nos efforts dans l'étude de la biologie de l'espèce, maintenir les échanges entre naturalistes, instances publiques et agriculteurs pour la préservation de cette espèce emblématique et de ses milieux à l'échelle limousine.

Le développement d'un programme de sauvegarde à l'échelle du Massif Central, nous permettrait d'envisager le maintien du cœur de population voir l'accroissement de l'aire de répartition vers des zones périphériques.

Remerciements

Merci à Frédéric DUPUY et Guy LABIDOIRE pour leurs relectures constructives. Merci à toutes les personnes qui nous accompagnent régulièrement pendant nos sorties et à toutes celles qui transmettent leurs observations de Pie-grièche grise. Un remerciement tout particulier à ceux dont les données ont été utilisées pour le paragraphe sur les données complémentaires de la base LPO/SEPOL : Hugo BOURDIN, Gabriel CAUCAL, Etienne DUPOUX, Colin LAMBERT, Jean-Pierre LECRIVAIN, Stéphane MORLON, Thérèse NORE, Alain PATAUD, Clément ROLLANT, Franck TABOURY, Frédéric THOMAS, Anthony VIRONDEAU, Jérôme YVERNAULT et le BTSA GPN de Neuvic. Merci à Didier DUPONT qui nous accompagne régulièrement dans nos expéditions. Nous adressons également nos remerciements aux associations et organismes qui œuvrent ou ont œuvrés à la connaissance et à la protection de l'espèce en Limousin : LPO délégation territoriale Limousin, SEPOL, CEN Limousin, PNR Millevaches.

Nous remercions les agriculteurs qui continuent à pratiquer une agriculture extensive et ont permis le maintien de l'espèce sur la Montagne Limousine.

Merci à Norbert LEFRANC pour nos échanges de mails et les précisions qu'il nous a apportées.

Bibliographie

- ANTCZAK M., HROMADA M., GRZYBEK J., TRYJANOWSK P., 2004. Breeding biology of the Great Grey Shrike *Lanius excubitor* in W Poland. *Acta Ornithol.* 39, p 9-14.
- BLOND K., 2012. Biologie de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* en Auvergne. *Le Grand-duc* 80, p 2-20.
- BOCCA S., 1999. Biologie, habitat et conservation de la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) en Ardenne : suivi de deux populations dans les régions de Bastogne et de Spa. *Aves* 36 (1-3), p 71-94.
- BUISSON P.-B., 2012. *Les Pies-grièches grises et l'agriculture sur le plateau de Millevaches*. SEPOL, Mémoire de licence professionnelle, 75 p.
- LALLEMANT J.-J. & TOURET P., 2014. Déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur de la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) et de la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) en Auvergne 2015-2019. LPO et DREAL Auvergne.
- LAMBERT C. & DUPOUX E., 2013. La Pie-grièche grise à Flyat et ses alentours. *Epopo* 86, p 19-23.
- LEFRANC N., 1993. *Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen Orient*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris.

LEFRANC N., 1999. Les pies-grièches *Lanius sp.* en France : répartition et statut actuels, histoire récente, habitats. *Ornithos* 6 (2), p 58-82.

LEFRANC N., 2010. Fluctuations et déclin d'une population de Pie-grièche grise *Lanius excubitor* suivie en région de Saint-Dié des Vosges (88) de 1988 à 2010. *Ciconia* 34 (1), p 5-24.

LEFRANC N., 2010. Quelques observations sur la nourriture de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* en région de Saint-Dié des Vosges (88). *Ciconia* 34 (1), p 45-48.

LEFRANC N. & PAUL J-P., 2011. La Pie-grièche grise *Lanius excubitor* en France : historique et statut récent en période de nidification. *Ornithos* 18 (5), p 261-276.

NONIQUE-DESVERGNES G., ROUAUD R., VILLA O., 2005. La Pie-grièche grise sur le plateau de Millevaches-Densité et habitat. *Epop* 66, p 19-38.

OLSSON U., ALSTRÖM P., SVENSSON L., ALIABADIAN M., SUNDBERG P., 2010. The *Lanius excubitor* (*Aves*, *Passeriformes*) conundrum—Taxonomic dilemma when molecular and non-molecular data tell different stories. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 55 (2010), p 347-357.



Photo 5: Tourbière de la Font-Cliare (Bonnefond), site de nidification de la Pie-grièche grise.

VAN DER ELST D. & BECKERS A., 2013. D'où viennent les pies-grièches grises *Lanius excubitor* observées en migration et en hivernage en Wallonie ? *Aves* 50 (2), p 103-112.

VAN DER ELST D., 2013. La Pie-grièche grise *Lanius excubitor* sur le plateau de Saint-Hubert. *Aves* 50 (3), p 155-167.

VIEUXTEMPS D., 1994. Suivi quotidien d'un couple de Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) nicheur au printemps 1993. *Aves* 31 (1), p 51-62.

PETIT R., 2017. Parasitisme de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* par le Coucou gris *Cuculus canorus* dans le Massif Central (Corrèze, France). *Alauda* 85 (1), p 73-74.

SCHILTZ O. & ROGER J., 2014. Rapport d'activités. Les études portées par les salariés. Plan national d'action pies-grièches. *La Huppe* 14, p 11.

SEPOL, 2013. *Atlas des oiseaux du Limousin. Quelles évolutions en 25 ans ?* Biotope édition, Méze 544 pages.

YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994. *Nouvel atlas des oiseaux nicheur de France 1985-1989.* Société Ornithologique de France, Paris, 776 pages.

Internet / multimédias :

BirdLife International, 2015. European Red List of Birds. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities.

- Site web : http://datazone.birdlife.org/userfiles/file/Species/erlob/supplementarypdfs/22730627_lanius_excubitor.pdf

DREAL Limousin, Université de Limoges et Région Limousin, 2009. Paysages en Limousin de l'analyse aux enjeux.

- Site web : <http://www.limousin.developpement-durable.gouv.fr/atlas-des-paysages-du-limousin-a102.html>

LES OISEAUX RARES EN LIMOUSIN EN 2016

8ÈME RAPPORT DU COMITÉ D'HOMOLOGATION RÉGIONAL DU LIMOUSIN

Pierre MARTHON et le CHR du Limousin



Pouillot de Sibérie *Phylloscopus collybita tristis*, octobre 2016, Limoges (87)

■ Préambule

Créé en 2009, le Comité d'Homologation Régional a pour vocation de valider les observations d'oiseaux rares et occasionnels dans le périmètre de la région géographique Limousin (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne). A ce titre, pour les espèces très rares, il est un maillon de la fiabilisation des données de Faune-Limousin et WNat. Il est le complément du CHN qui traite les observations d'espèces rares au niveau

national. Ces données donnent lieu à la publication d'un rapport annuel mis à la disposition de la communauté ornithologique. Il sert de relais pour les enquêtes nationales traitant des espèces inhabituelles.

Ce huitième rapport est la synthèse des observations ornithologiques réalisées dans la région en 2016. Sont aussi présentées à titre d'information les données limousines homologuées par le CHN (Comité d'Homologation

National), qui concernent donc des espèces encore plus rares. Les espèces exotiques font aussi l'objet d'une rubrique.

La liste des espèces soumises à homologation en Limousin ainsi que les fiches d'homologation sont disponibles sur les sites Internet de la SEPOL et de la LPO Corrèze. Les fiches renseignées doivent être transmises au secrétariat du CHR : de préférence par mail à chrlimousin@hotmail.fr, ou par courrier à l'adresse : SEPOL, secrétariat du CHR, pôle nature Limousin, Moulin Cheyroux, 87 700 Aix-sur-Vienne.

Le CHR Limousin est composé des 9 membres bénévoles suivants : Morgan Boch, Raphaël Bussière, Fabrice Desage, Nicolas Gendre, Guy Labidoire, Pierre Marthon (secrétaire), Robin Petit, Jérôme Sottier (président), Anthony Virondeau. Afin d'assurer un renouvellement régulier des membres il serait souhaitable que de nouvelles personnes apparaissent dans le comité. Ceux qui souhaitent intégrer le comité pour partager leurs compétences en ornithologie de terrain et faire progresser la connaissance de notre avifaune sont invités à en informer le plus rapidement possible un membre du CHR ou son secrétaire à chrlimousin@hotmail.fr.

Cette année, la mise en place à la fin du premier trimestre de la base de données Faune Limousin a provoqué une augmentation importante du nombre de données. Les données des espèces rares ont profité de cette dynamique non seulement sur l'année en cours mais aussi sur les années passées. A l'instar d'autres comités régionaux, pour la validation des données d'oiseaux rares ou inhabituels,

le CHR a adapté son fonctionnement à Faune-Limousin selon le processus suivant :

Pour les utilisateurs de Faune Limousin, les données peuvent être validées sans passer par la rédaction d'une fiche, si la donnée saisie comprend une description solide dans la partie remarque (conditions d'observation et éléments ayant permis l'identification), et/ou une photo permettant d'identifier sans ambiguïté l'espèce, et/ou un enregistrement sonore.

Les données soumises à homologation sont classées dans la rubrique "espèces très rares", elles sont notées en rouge vif et signalées par un point d'exclamation inséré dans un triangle blanc. Quand la donnée est homologuée ce triangle est suivi d'une coche verte. Par ailleurs, un clic sur ce triangle permet d'avoir en ligne les activités du CHR et les rapports annuels.

Le processus d'homologation entre dans le cadre de la fiabilisation des données, à ce titre les données non homologuées seront invalidées dans Faune-Limousin. D'où l'importance d'avoir des critères déterminants (description, photos...). Pour les espèces rares, la plupart des organismes, enquêtes, revues, atlas... prennent en compte uniquement les données qui ont été validées par un CHR ou CHN (Comité Homologation National).

La possibilité de rédiger une fiche d'homologation est conservée pour les personnes qui n'utilisent pas Faune Limousin ou qui le souhaitent.

Le CHR continue également de traiter les données publiées sur la liste de discussion Obs Limousin lorsqu'elles

sont accompagnées de photos ou d'enregistrements sonores (sous réserve d'un accord explicite de l'observateur).

■ **La réunion plénière**

Elle s'est tenue le 29 avril 2017 à Limoges. Le relevé des décisions est le suivant :

- Examen des 22 observations en suspens.

- Les données refusées sont publiées comme telles dans le rapport annuel, sans mention du nom de l'observateur. Cela permet de garder une trace de données pouvant correspondre à des identifications correctes mais refusées car pas assez circonstanciées au vu des circonstances ou de la description. Toutefois, en cas d'erreur flagrante d'identification sur Faune Limousin (donnée aberrante, photo montrant une autre espèce), la donnée n'est pas intégrée dans le rapport comme donnée refusée si une correction est effectuée rapidement.

- Mise à jour de la liste des espèces d'oiseaux soumises à homologation en Limousin.

Cette mise à jour entre en vigueur le **1^{er} juillet 2017**. Elle consiste en un allègement puisque les neuf espèces suivantes sortent de la liste : **Vautour fauve *Gyps fulvus***, **Échasse blanche *Himantopus himantopus***, **Goéland brun *Larus fuscus***, **Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus***, **Sterne pierregarin *Sterna hirundo***, **Hibou des marais *Asio flammeus***,

Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*, **Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus***, **Rémiz penduline *Remiz pendulinus***.

Pour trois espèces supplémentaires, les données recueillies sur la commune de Lussat (23) ne sont plus soumises à homologation. Il s'agit de la **Nette rousse *Netta rufina***, du **Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*** et du **Pluvier argenté *Pluvialis squatarola***. Au total, sept espèces sont donc concernées par ce dispositif. Ces espèces restent soumises à homologation sur le reste du territoire limousin.

Cette mise à jour se base sur le nombre de mentions en Limousin (au moins 3 par an pendant 5 ans), avec des subtilités pour les invasions ponctuelles et pour les espèces contactées à Lussat. L'augmentation du nombre de données transmises par les observateurs, notamment grâce à Faune Limousin, a démontré la régularité des espèces citées. Par ailleurs, le travail des vérificateurs sur les sites de saisies en ligne assure la fiabilité des données de toutes les espèces non soumises à homologation. Les espèces qui sortent de la liste continueront donc d'être vérifiées mais selon une procédure plus souple (pas d'avis collégial nécessaire, ni de description / photo systématique).

D'autres ajustements de la liste tiennent compte des décisions récentes de la CAF (CROCHET et al. 2016) et d'observations récentes de nouveaux taxons en Limousin :

Le Sizerin flammé est de nouveau séparé en Sizerin cabaret (*Acanthis cabaret*) et Sizerin flammé (*Acanthis flammea*). Ces deux taxons ainsi que le Sizerin de type cabaret / flammé (*Acanthis cabaret / flammea*) sont soumis à homologation.

Le Pouillot véloce de Sibérie (*Phylloscopus collybita tristis*) et le Pouillot véloce de type sibérien (*Phylloscopus collybita tristis / « fulvescens »*) sont ajoutés à la liste officielle, du fait des mentions récentes.

Le Traquet motteux du Groenland (*Oenanthe oenanthe leucorhoa*) est ajouté à la liste. Les critères considérés comme déterminants sont ceux publiés par DUBOIS & MAUVIEUX (2016). Une bonne photo sera nécessaire à la validation de cette sous-espèce délicate et encore méconnue.

Pour les années à venir, il est décidé de ne plus publier les données d'espèces exotiques régulières (10 espèces concernées), et non soumises à homologation, au rapport annuel. Seules les observations d'espèces exotiques encore plus rares observées en nature seront publiées.

Le comité d'homologation salue le travail fourni par tous les vérificateurs, coordonnés par la SEPOL et la LPO Corrèze, qui examinent un nombre colossal de données. Enfin, les nombreux observateurs qui transmettent leurs données, et nourrissent ainsi les synthèses annuelles sur les oiseaux rares, sont vivement remerciés. La synthèse des observations d'oiseaux rares en 2016 est l'objet de ce rapport.

■ **Photos**

Les photographies sont aussi les bienvenues. Rappelons toutefois que

rien ne peut remplacer une description écrite pour les espèces les plus délicates à identifier, pour déterminer l'âge et/ou le sexe d'un oiseau et pour garder une trace précise de son observation.

■ **Bilan de l'année 2016**

La mise en place de Faune Limousin, à la fin du premier trimestre, a entraîné une augmentation du nombre de données ornithologiques de l'ordre de 300 % (LPO Limousin). Elle s'est répercutée sur le nombre de données d'espèces rares. S'y ajoutent des données de la période 2009 - 2015 saisies courant 2016.

Trois nouvelles espèces apparaissent sur la liste des oiseaux du Limousin : l'Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* cité sur 2 sites différents, le Pouillot de Sibérie *Phylloscopus collybita tristis* et le Harle couronné *Lophodytes cucullatus* homologué par le CHN catégorie E.

Sont homologuées pour la première fois des espèces déjà observées en Limousin avant la création du CHR : le Cygne de Bewick *Cygnus columbianus*, le Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*, le Grand labbe *Stercorarius skua* et le Goéland marin *Larus marinus*. Parmi les autres observations remarquables, on relève aussi celles d'Oies rieuses *Anser albifrons*, d'un Fuligule milouin *Aythya marila*, d'un Fuligule hybride milouin x nyroca *Aythya ferina x nyroca*, de 3 Macreuses brunes *Melinitta fusca*, d'un Milan hybride noir x royal *Milvus migrans migrans x milvus milvus*, d'un Chevalier stagnatile *Tringa stagnatilis* (2012), d'un Coucou geai *Clamator glandarius*. Il faut aussi retenir les mentions de Grèbes jougris *Podiceps*

grisegena, Huitrier pie *Haematopus ostralegus*, Bécasseaux maubèches *Calidris canutus*, Mouette tridactyle *Rissa tridactyla* (2010), Sterne caugek *Sterna sandvicensis*, Sterne naine *Sternula albifrons* (2009), Guifette leucoptère *Chlidonias leucopterus* (2011-2016) ainsi que plusieurs citations de Moineaux soulcies *Petronia petronia*. 222 données ont été examinées dont 195 pour l'année 2016. Il y en avait 165 en 2015. Le taux d'acceptation est de 94 %.

■ Présentation des données

Les données sont présentées dans ce rapport de la manière suivante :

- nom français et scientifique, selon l'ordre systématique de la liste des Oiseaux de France établie par la CAF (Commission Avifaunistique Française), diffusée par la LPO et le MNHN ;
- entre parenthèses, les 2 premiers nombres correspondent au nombre de citations suivi du nombre d'individus homologués depuis 2009, année de création du CHR, 2016 exclu. Les 2 derniers nombres représentent le nombre de citations et le nombre d'individus homologués pour l'année 2016.
- classement selon l'ordre alphabétique des 3 départements (Creuse, Corrèze et Haute-Vienne) ;
- commune/lieu-dit ;
- nombre d'individus (si un, non mentionné) ;
- sexe, âge, forme ;
- date du premier contact, et

- éventuellement celle du dernier ;
 - précision si l'oiseau a été bagué, photographié ou si son chant a fait l'objet d'un enregistrement ;
 - une session de baguage compte comme une citation ;
 - les données sont la propriété des observateurs ; figurent dans l'ordre les noms du découvreur (à défaut du rédacteur de la fiche) cité en premier, puis éventuellement des photographes et des observateurs ;
 - à l'instar du CHN, les observations sur photo émanant des sites internet peuvent être homologuées, dans ce cas le prénom du photographe et d'autres observateurs ne sont pas mentionnés, ex : WNat/Marthon, Obslim./Marthon.
- Dans chaque monographie seules les données régionales homologuées sont considérées à partir du 01/01/2009, date de mise en place du CHR.

Abréviations utilisées :

ad. : adulte - **fem.** : femelle - **com. pers.** : communication personnelle - **cple** : couple - **juv.** : juvénile - **imm.** : immature - **ind.** : individu - **H1** : 1^{er} hiver - **1A** : 1^{ère} année - **+1A** : plus d'un an - **2A** : 2^e année - **nupt.** : nuptial - **internupt.** : internuptial. - **obslim.** : obslimousin - **prob.** : probable, repro : reproduction, env. : environ, s.p. : sans précision - **chant.** : chanteur.

■ Données acceptées pour l'année 2016 et concernant des espèces de catégorie a (espèces présentes en france à l'état sauvage).

CYGNE DE BEWICK *Cygnus columbianus* (0/0 - 1/1).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, le 26/11/2016 (V. Primault, C. Munoz).

Cette espèce est homologuée pour la première fois, les dernières données limousines remontaient à l'hiver 1985/1986. La présence de cet oiseau fin novembre ne confirme pas la règle qui veut que le Cygne de Bewick apparaisse à nos latitudes lors des périodes de grands froids, cette année les températures ayant été particulièrement douces.

OIE RIEUSE *Anser albifrons* (3/6 - 1/4).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 4 ind (2ad. et 2juv.) du 03/11/2016 au 21/11/2016, photo (V. Primault, J.P. Toumazet, B. Brunet et al.).

Homologuée pour la 4^{ème} fois et une nouvelle fois à l'Étang des Landes, cette famille d'Oies rieuses ayant stationné près de 3 semaines a fait le bonheur de nombreux observateurs. Pour la première fois un effectif aussi important est noté en Limousin. Comme lors des apparitions précédentes elle est survenue en fin d'automne lors de la phase de migration postnuptiale

NETTE ROUSSE *Netta rufina* (18/41 - 12/20?).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, type fem. du 28/11/2015 au 16/01/2016, photo (J.P.Toumazet et al.),

- Lussat/Étang des Landes, type fem. le 18/02/2016 (A. Trompat),
- Lussat/Étang des Landes, mâle du 19/03/2016 au 20/03/2016 (G. Dubois, N. & R. Deschaumes et al.),
- Lussat/Étang des Landes, 11 ind. (dont 8 mâles) le 03/04/2016 (G. Dubois),
- Lussat/Étang des Landes, cple du 26/03/2016 au 21/05/2016, photo (J.P. Toumazet, G. Dubois et al.),
- Lussat/Étang des Landes, mâle ad. du 25/05/2016 au 27/05/2016 (G. Dubois et al.),
- Lussat/Étang des Landes, cple le 05/06/2016, mâle seul le 06/06/2016 (G. Dubois),
- Lussat/Étang des Landes, fem. du 24/06/2016 au 01/07/2016 (J.P.Toumazet),
- Lussat/Étang des Landes, mâle ad.le 14/09/2016 (K. Guerbaa),
- Lussat/Étang des Landes, 3 ind. le 21/09/2016, photo (J.P.Toumazet),
- Lussat/Étang des Landes, 2 ind. type



V. Primault

fem. du 26/09/2016 au 09/10/2016, puis 1 ind. type fem. jusqu'au 23/10/2016 et du 31/10/2016 jusqu'au 06/11/2016 photo (G. Dubois, B. Brunet, J.P. Toumazet, V. Primault et al.).

Haute-Vienne - Saint-Léger-Magnazeix/Étang de Murat, type fem. le 24/11/2016, photo (Ch. Mercier).

D'année en année, le nombre de citations et la durée de présence de l'espèce à l'Étang des Landes sont en progression constante, notamment au printemps, ce qui laisse toujours espérer une nidification prochaine.... Le renouvellement des oiseaux est délicat à évaluer, il est donc difficile de savoir le nombre d'individus exact qui ont transité à l'Étang des Landes.

La mention haut-viennoise démontre une nouvelle fois que la Nette rousse peut-être contactée un peu partout dans la région.



J.P. Toumazet

FULIGULE MILOUINAN *Aythya marila* (1/1 - 1/1).

Corrèze - Peyrelevede/Étang de Rebière Nègre, ind. 1A du 15/11/2016 au 31/12/2016, photo (R. Petit, Ch. Mercier,

L. Ton, L. Fleytou, M.L. Miège et al.).

Cette seconde homologation régionale à l'instar de la première est corrézienne. Le stationnement de cet individu durant sur une aussi longue période est remarquable. Il ne déroge pas à la règle qui veut que l'espèce soit le plus fréquemment signalée en Limousin de novembre à février. Toutefois, la première validation était survenue en avril 2009 à Neuvic. Depuis de nombreuses années le Fuligule milouinan n'est plus signalé à l'est et au nord du Limousin.



Ch. Mercier

FULIGULE HYBRIDE MILOUIN X NYROCA *Aythya ferina x nyroca* (0/0 - 1/1).

Haute-Vienne - Saint-Martin-le-Mault/Étang de la Mazère et Saint-Léger-Magnazeix/Étang de Murat, du 04/02/2016 au 03/03/2016, photo (Ch. Mercier).

Cette observation constitue la première donnée documentée de cet hybride en Limousin. Le stationnement un mois durant est notable pour un taxon qui peut passer inaperçu.



Ch. Mercier

MACREUSE BRUNE *Melanitta fusca* (2/9 - 1/3).

Haute-Vienne - Razès/Lac de Saint-Pardoux, 3 ind. type fem. le 15/12/2016, photo (Ch. Mercier).

Bel effectif pour la troisième homologation régionale car en général l'espèce est observée à l'unité. Les haltes surviennent de mi-novembre à mi-mars, elles sont toujours très brèves. Les macreuses en hivernage en France fréquentent essentiellement les côtes.



Ch. Mercier

GARROT À EIL D'OR *Bucephala clangula* (23/25 - 6/5).

Creuse - Lussat/Étang de Tête-de-Bœuf, 3 mâles le 21/02/2016 (G. Dubois), - Lussat/Étang de Tête-de-Bœuf, mâle du 21/02/2016 au 01/03/2016, photo (P. Duboc, G. Dubois),

- Lussat/Étang de Tête-de-Bœuf, 2 mâles ad. le 12/03/2016 et le 19/03/2016 (L. Ton, G. Dubois),

- Lussat/Étang de Tête-de-Bœuf, 2 mâles ad. et fem. du 20/03/2016 au 23/03/2016 photo (N. Deschaumes, A. Virondeau, G. Dubois),

- Lussat/Étang des Landes, 2 mâles ad. et fem. le 26/03/2016 (G. Dubois),

- Lussat/Étang de Tête-de-Bœuf, fem. du 30/11/2016 au 30/12/2016 (A. et J.P. Virondeau, G. Nonique-Desvergnès, C. Boissou, A. Audevard).

Ces dernières années, l'espèce est régulière en hivernage sur les étangs de la commune de Lussat. Le renouvellement est difficile à apprécier pour les observations de début d'année. On peut toutefois estimer qu'au moins 5 individus ont séjourné sur les étangs de la commune de Lussat.

Il n'est pratiquement plus observé sur les grands plans d'eau haut-viennois où autrefois il apparaissait fréquemment à la mauvaise saison.



P. Duboc

HARLE PIETTE *Mergellus albellus* (9/11 - 2/2).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 2 ind. type fem. présence continue du 02/10/2015 jusqu'au 23/03/2016, photo (J.-P. et L. Toumazet et al.).

Depuis 2013, le Harle piette se montre régulièrement à l'Étang des Landes, avec des hivernages complets. Son arrivée, en Limousin est souvent liée aux vagues de froid. Les hivers étant de plus en plus doux il n'apparaît quasiment plus sur les autres sites où autrefois il était parfois possible de l'observer.

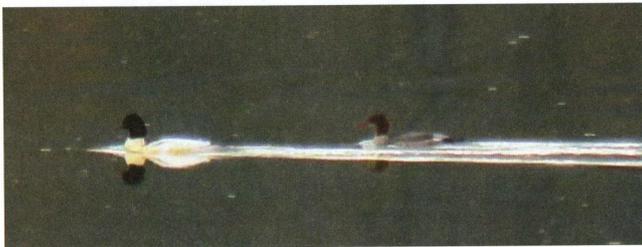


J.P. Toumazet

HARLE HUPPÉ *Mergus serrator* (4/5 - 1/1).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, type fem. le 27/12/2016, photo (B. Pellegrini, A. Corre, J.L et M. Pellegrini, J.P. et L. Toumazet, C. Boissou).

Cette unique donnée s'inscrit dans le pattern d'apparition de ce harle dans la région. Les individus de type femelle sont les plus fréquemment rencontrés,



M.L. Miège

les mâles adultes sont beaucoup plus rares. Ce constat se vérifie d'ailleurs pour toutes les espèces de harles.

HARLE BIÈVRE *Mergus merganser* (19/61 - 5/18).

Corrèze - Argentat/Les gravières, cple ad. le 25/11/2016, photo (M.L. Miège).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 2 ind. mâle et type fem. le 16/01/2016, photo (J.P. Toumazet),

- Noth/Étang de la Grande Gasine, type fem. le 10/11/2016 (M. Richer).

Haute-Vienne - Verneuil-sur-Vienne/Mayeras, 7 type fem. le 05/12/2016, photo (N. Lagarde),

- Limoges/Sur la Vienne, 6 ind. (3 mâles 1A, fem. ad., 2 fem.1A) le 31/12/2016, photo (L. Arnaud).

Bien que novembre et décembre 2016 aient été particulièrement doux, le Harle bièvre est apparu dans les 3 départements. Des effectifs importants ont été relevés sur la Vienne.

La présence de mâles est notable, généralement ce sont des femelles ou des types femelle qui sont rencontrés.

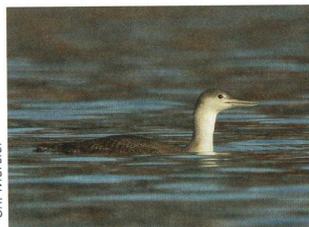
PLONGEON CATMARIN *Gavia stellata* (2/3 - 3/4).

Corrèze - Bort-les-Orgues/Les Aubazines-Basses, ind. 1A le 28/11/2016, photo (L. Ton, T. Leroy).

Creuse - Royère-de-Vassivière/Lac de la Vaud-Gelade, ind. 1A le 29/11/2016, photo (Ch. Mercier).

Haute-Vienne/Creuse - Beaumont-du-Lac et Royère-de-Vassivière/Lac de Vassivière, 2 ind. 1A du 06/12/2016 au 30/12/2016, photo (Ch. Mercier, B. Brunet, R. Petit, N. Lagarde, R. Beaubert, A. Audevard, L. Fleytou).

Après deux années blanches, le Plongeon catmarin effectue un retour remarquable avec l'arrivée, en fin d'année, de ces 4 individus. Bien que n'étant pas historiquement le plus commun des plongeurs en Limousin, il a été le seul à effectuer un passage dans la région en 2016. Il est intéressant de noter que les 3 départements sont concernés. Classiquement tous les individus signalés sont des oiseaux de premier hiver.



Ch. Mercier

GRÈBE JOUGRIS *Podiceps grisegena* (1/1 - 2/2).

Corrèze - Peyrelevade/Étang de Rebière Nègre, ind. plum. nuptial du 18/05/2016 au 23/05/2016, photo

(O. Villa, J.M. Pouradier, R. Petit, D. Dupont, G. Nonique-Desvergnès).



R. Petit

Haute-Vienne - Beaumont-du-Lac & Royère-de-Vassivière (87/23)/Lac de Vassivière, ind. 1A du 15/11/2016 au 31/12/2016, photo (Ch. Mercier, N. Lagarde, R. Petit, L. Fleytou, B. Brunet).

Absent en Limousin depuis 2010, le Grèbe jougris est homologué seulement pour la seconde fois. Le stationnement durant 5 jours de cet individu à Peyrelevade au mois de mai est étonnant. L'observation sur le lac de Vassivière est plus classique car généralement les observations sont hivernales et elles concernent de jeunes oiseaux. Ces dernières années, l'espèce se fait de plus en plus rare dans la région.



Ch. Mercier

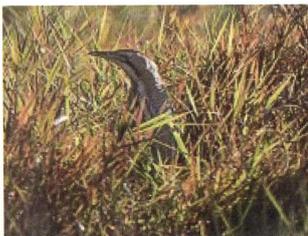
BUTOR ÉTOILÉ *Botaurus stellaris* (10/10 - 2/2).

Corrèze – Lagraulière/Étang Neuf, le 18/12/2016, photo (Ph. Lebrun).

Haute-Vienne – Cieux/Étang de Cieux, du 30/11/2016 au 04/12/2016 (H. Bourdin, X. Millon).

Ces deux observations en décembre sont conformes au pattern d'apparition de l'espèce. Elles montrent une nouvelle fois que le Butor étoilé peut-être découvert en hiver sur des sites où il était totalement inattendu. Il peut passer inaperçu car il est très difficile à détecter.

En raison de la disparition des roselières très peu de sites sont aujourd'hui favorables à sa nidification. Depuis le début des années 1970 la reproduction n'a plus été avérée en Limousin. Les derniers indices de nidification ont été relevés à l'Étang des Landes en 1995.



Ph. Lebrun

CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides* (12/14 - 1/1).

Creuse – Lussat/Étang des Landes, mâle nupt. le 21/05/2016, photo (J.P. et L. Toumazet).

Comme l'an passé l'espèce a été mentionnée à l'Étang des Landes. Cette observation survenue en période de reproduction laisse espérer une possibilité de nidification lors des prochaines années.

En France, les foyers de reproduction sont bien localisés, essentiellement méridionaux et atlantiques. Les plus proches se situent en Brenne, en Charente et dans l'Allier.



J.P. Toumazet

IBIS FALCINELLE *Plegadis falcinellus* (0/0 - 2/2).

Creuse – Lussat/Étang des Landes, ind. 2A du 02/04/2016 au 18/04/2016, photo (J.P. Toumazet, D. Philippon et al.).

Haute-Vienne – Saint-Léger-Magnazeix/Étang de Murat, du 20/08/2016 au 30/08/2016, photos (Ch. Mercier, F. & C. Colin et al.).

Ces 2 observations, une à chacune des phases migratoires, sont exceptionnelles car l'ibis falcinelle apparaît pour la première fois dans le Limousin.

Ces dernières années la situation de l'espèce a beaucoup évolué en France. Il est nicheur sur le littoral méditerranéen notamment en Camargue. Il apparaît de plus en plus souvent au nord de notre région. Dans ces conditions il était inévitable qu'un jour cet ibis soit observé dans notre région.



D. Carlier



J.P. Toumazet

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia* (13/15 - 1/2).

Creuse – Lussat/Étang des Landes, 2 imm. du 03/10/2016 au 17/10/2016, photo (B. Brunet, J.P. Toumazet et al.).

Sensiblement à la même période qu'en 2015, l'espèce est observée à l'Étang des Landes. Le stationnement de ces 2 spatules durant 2 semaines est remarquable. Bien qu'étant rare en Limousin l'espèce y a été homologuée chaque année.



J.P. Toumazet

MILAN HYBRIDE NOIR x ROYAL *Milvus migrans migrans x Milvus milvus* (0/0 - 1/1).

Corrèze – Saint-Merd-de-Laplaud/ Belvédère de Roc Grand, le 27/04/2016 (A. Virondeau).

Pour la première fois cet hybride est signalé dans la région. Les cas d'hybridation avérés entre ces 2 espèces sont extrêmement rares, d'autant plus que l'identification de cet hybride est complexe et on peut supposer que quelques individus passent inaperçus dans les secteurs où Milans noirs et royaux sont bien présents. Bien qu'il n'y ait pas eu de photo les caractéristiques observées mélaient à la fois des critères de Milan noir et de Milan royal.

ÉLANION BLANC *Elanus caeruleus* (6/6 - 1/1).

Haute-Vienne - Dournazac/La Gaudonnie, le 27/08/2016 (M. Carsac, J. Guillaudeux).

Il s'agit de la 7ème observation homologuée par le CHR depuis 2009, toutes ont été réalisées dans l'ouest de la Haute-Vienne où l'espèce pourrait s'installer dans les années à venir vue la rapidité avec laquelle elle a colonisé plusieurs régions françaises depuis son arrivée en Aquitaine dans les années 90 (N. ISSA & Y. MULLER, 2015).

VAUTOUR FAUVE *Gyps fulvus* (28/161 - 7/16).

Corrèze - Malemort-sur-Corrèze/Les Gorges, le 26/05/2016 (J-M. Bigaud),

- Saint-Yreix-le-Déjalat/Puy de Viossanges, 4 ind. le 19/06/2016 (R. Petit, O. Villa).

Creuse - Bêtête/Les Bracons, imm. le 18/05/2016, photo (D. Morsynski),

- Champsanglard/La Roche Lambert, le 24/05/2016 (S. Desrier),

- Evaux-les-Bains/La Poste le 16/06/2016 (P. Duboc).

Haute-Vienne - Eymoutiers/Ruisseau du Mas, 7 ind. le 25/05/2016 (N. Gendre), Peyrat-de-Bellac/la Colline, 25/05/2016 (O. Agard).

Après l'année 2014 bien modeste et l'année blanche de 2015, l'espèce est observée dans les 3 départements. Ce qui est plutôt rassurant pour ce vautour qui, sans être abondant, était observé régulièrement en Limousin les années précédentes.

BUSARD PÂLE *Circus macrourus* (7/6 - 1/1).

Haute-Vienne - Bujaleuf/Chez Garaud, imm. Le 12/04/2016, photo (C. Lambert).

Le Busard pâle est cité sans discontinuer depuis 2012, année de sa première apparition en Limousin. L'observation de cet individu en migration pré-nuptiale s'explique par l'expansion de l'espèce en Europe occidentale. A noter également que cette année, une femelle de Busard pâle, baguée en Finlande en 2015, a probablement survolé l'ouest du Limousin le 19 septembre selon les suivis satellitaires.

https://www.luomus.fi/en/female-pallid-harrier-potku#Potku_NOW



D. Morsynski



C. Lambert

AIGLE POMARIN ou CRIARD *Aquila pomarina / clanga* (2/2 - 1/1).

Corrèze - Branceilles/Ferrand, le 08/12/2016 (M. Vérité).

Pour les oiseaux en migration active observés de loin, il s'avère très délicat de faire la distinction entre l'Aigle criard et l'Aigle pomarin. Il s'agit seulement de la 3ème observation homologuée pour ce type d'aigle dans la région.

AIGLE ROYAL *Aquila chrysaetos* (6/5 - 1/1).

Corrèze - Sexcles/Riouzal, ind. 1A le 31/10/2016 (M. André, A. André). Cet individu est apparu tardivement en saison, les 6 contacts précédents étaient survenus entre avril et juillet. Cette observation ne déroge pas à la règle qui veut que la majorité des observations limousines surviennent sur le plateau de Millevaches, dans les gorges de la Dordogne ou à proximité.

MARQUETTE PONCTUÉE *Porzana porzana* (14/22 - 5/5).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, le 19/08/2016 (G. Dubois),
- Lussat/Étang des Landes, ad.le 08/09/2016, photo (B. Brunet),

- Lussat/Étang des Landes, le 10/09/2016, photo (L. Ton, E. Ducos),

- Lussat/Étang des Landes, du 04/10/2016 au 12/10/2016, photo (F. Desage, B. Brunet et al.).



F. Desage

Haute-Vienne - Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration 1 minimum du 27/03/16 au 10/04/16, photo (M. Ruchon, Ch. Mercier).

Les 4 mentions de l'Étang des Landes sont un peu décevantes dans la mesure où elles ont été réalisées en dehors de la période de reproduction. Les contacts réalisés les années précédentes pouvaient suggérer une nidification possible.

L'observation quasi quotidienne de l'espèce et la forte pression d'observation laissent planer un doute sur le nombre de marouettes présentes durant une semaine à Limoges.

Ce visiteur d'été est peu abondant en France, très discret et localisé.



Ch. Mercier

HÛITRIER PIE *Haematopus ostralegus* (2/2 - 1/1).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, le 30/03/2016 (K. Guerbaa).

Cette 3^{ème} homologation régionale est la première à l'Étang des Landes. Elle survient après 2 années blanches. Les 2 mentions précédentes, haut-viennoises, avaient été enregistrées sur le lac de Saint-Pardoux et l'étang de la Crouzille à Saint-Sylvestre. L'espèce a toujours été très rare à l'intérieur des terres.

ÉCHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus* (22/42 - 9/20).

Corrèze - Neuvic/Antiges, mâle le 04/04/2016, photo (L. Ton),

- Aubazine/Étang du Coiroux, 3 mâles ad. le 08/04/2016, photo (P. Marthon),
- Liginiac/Le Maury (lac de la Triouzoune), cple ad. le 09/05/2016 (N. Gauthier),

- Aubazine/Étang du Coiroux, mâle ad. le 17/05/2016, photo (P. Marthon),

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 2 ind. le 31/03/2016 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, le 03/04/2016 (G. Dubois),

- Lussat/Étang des Landes, 8 ind. le 04/04/2016, photo (J.P. Toumazet),

- Lussat/Étang des Landes, le 06/04/2016 (J.P. Toumazet),

- Lussat/Étang des Landes, le 16/04/2016 (K. Guerbaa).

Le record des nombres d'individus et de citations est dépassé grâce aux 5 mentions pour 16 individus à l'Étang des Landes. Quasiment chaque année l'Échasse blanche fait une brève escale au plan d'eau du Coiroux et au lac de Neuvic. Classiquement ces apparitions sont survenues lors de la migration prénuptiale, curieusement aucun contact n'est enregistré en Haute-Vienne.



P. Marthon

AVOCETTE ÉLÉGANTE *Recurvirostra avoetia* (19/72 - 2/11).

Corrèze - Aubazine/Étang du Coiroux, ad. le 07/01/2016 (P. Marthon).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 10 ind. le 27/03/2016, photo (F. Beignon).

Avec seulement 2 mentions l'année est en deçà des précédentes. Généralement l'espèce est contactée lors des 2 migrations. L'apparition, début janvier à Aubazine, s'explique probablement par une expansion de l'espèce en France en période d'hivernage.

GRAVELOT À COLLIER INTERROMPU *Charadrius alexandrinus* (0/0 - 1/1).

Corrèze - Aubazine/Étang du Coiroux, fem. du 12/05/2016 au 14/05/2016, photo (P. Marthon).

C'est la première fois que ce gravelot est homologué. Cette première apparition corrézienne fait suite à celles d'avril 2003 à l'étang des Landes (23) et celle de la Mazère (87) en mai 1997. Le Gravelot à collier interrompu est rare à l'intérieur des terres où il apparaît le plus fréquemment lors de la migration prénuptiale. Cette observation respecte donc la phénologie migratoire de l'espèce.



P. Marthon

PLUVIER ARGENTÉ *Pluvialis squatarola* (11/16 - 1/1).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, du 15/10/2016 au 16/10/2016, photo (B. Brunet, K. Guerbaa, V. Primault, M. Ruchon).

Après une année blanche, avec ce seul individu, l'année est bien modeste pour cette espèce qui a été homologuée pour la première fois en 2012. Toutes les citations émanent de l'étang des Landes, c'est lors du passage postnuptial que le Pluvier argenté est le plus fréquemment observé. Les individus contactés en octobre sont le plus souvent des immatures, le passage des adultes s'effectuant quelques semaines auparavant.



B. Brunet

BÉCASSEAU MAUBÈCHE *Calidris canutus* (1/1 - 1/2).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 2 ind. 1A du 09/09/2016 au 11/09/2016, puis ind. jusqu'au 17/09/2016, photo (L. Ton, E. Ducos, B. Brunet, J.P. Toumazet).

Homologué pour la première fois l'année dernière, déjà à l'Étang des Landes, la présence de ces 2 individus en halte migratoire est intéressante car généralement les observations concernent des individus isolés. Cette

J.P. Toumazet



espèce maritime est peu fréquente à l'intérieur des terres.

BÉCASSEAU SANDERLING

Calidris alba (4/6 - 4/5).

Corrèze – Neuvic/Plage du lac, le 12/05/2016, photo (L. Ton),

– Aubazine/Étang du Coiroux, ad. le 13/05/2016, photo (P. Marthon),

– Neuvic/Plage du lac, 3 ind. le 14/05/2016, photo (L. Ton, N. Gauthier).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, ind. 1A du 29/09/2016 au 30/09/2016, photo (J.P.Toumazet, B. Brunet, G. Dubois).

Avec au moins 5 individus l'année est exceptionnelle pour cette espèce rare à l'intérieur des terres. Bien que déjà été homologuée à Neuvic en 2011, les 3 données corréziennes, survenues à la

mi-mai, sont inattendues. En Limousin le Bécasseau sanderling peut-être rencontré aux 2 migrations, comme le confirme le stationnement d'un individu en septembre à l'Étang des Landes.

BÉCASSEAU MINUTE *Calidris minuta* (35/67 - 6/9).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, ind. 1A du 17/08/2016 au 18/08/2016 (B. Brunet, M. Ruchon),

- Lussat/Étang des Landes, 3 ind. le 24/08/2016, (J.P.Toumazet),

- Lussat/Étang des Landes, le 25/08/2016 (G. Dubois),

- Lussat/Étang des Landes, le 04/09/2016 (G. Dubois),

- Lussat/Étang des Landes, 2 ind. 1A le 10/09/2016 (L. Ton, E. Ducos),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A le 09/10/2016, photo (R. Bussièrre, B. Brunet et al.).

Année normale pour cette espèce régulière sur l'Étang des Landes, lors de la migration postnuptiale. Les mentions automnales sont bien plus courantes



N. Gauthier

que les mentions printanières pour cette espèce.

BÉCASSEAU COCORLI

Calidris ferrugina (21/54 - 4/4).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, le 19/08/2016 (B. Brunet),

- Lussat/Étang des Landes, le 05/09/2016 (B. Brunet),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A, le 12/09/2016, photo (B. Brunet),

- Lussat/Étang des Landes, le 24/09/2016 (G. Dubois).

Retour à la normale pour cette espèce qui curieusement n'avait pas été contactée l'an passé. Ce bécasseau est généralement rencontré lors de la migration postnuptiale et quasiment toutes les données ont pour origine l'Étang des Landes.

BÉCASSINE SOURDE

Lymnocyptes minimus (14/18 - 6/7).

- **Corrèze** – Saint-Viance/Le Coudert, le 02/01/2016 (L. Ton),

– Saint-Viance/Le Coudert, du 15/02/2016 au 20/02/16, photo (L. Ton, Ph. Hubert),

– Aubazine/Chastagnol, de 1 à 2 ind.

du 05/11/2016 jusqu'au 30/11/2016 (P. Marthon, M.L. Miège).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 2 ind. le 24/09/2016 (K. Guerbaa),

Creuse - Champagnat/Étang de la Naute, le 29/12/2016 (J.Yvernault).

Haute-Vienne – Saint-Vaulry/Moulin de Rousset, le 05/04/2016 (H. Bourdin).

Bien que signalée dans les 3 départements, il est fort probable qu'en raison de sa discrétion la présence de cette espèce soit sous-estimée.

BARGE À QUEUE NOIRE

Limosa limosa (10/78 - 5/5).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, le 24/08/2016, photo (J.P.Toumazet),

- Lussat/Étang des Landes, le 30/08/2016, photo (D. & J. Carlier),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A le 17/09/2016, photo (B. Brunet),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A du 20/09/2016 au 09/10/2016, photo (B. Brunet, J.P.Toumazet et al.).

Haute-Vienne – Saint-Léger-Magnazeix/Étang de Murat, le 02/09/2016 (J. Renaud).

Pour la première année la Barge à queue noire est homologuée en Haute-Vienne. L'Étang des Landes est de loin le site le plus attractif. Une grande

Ph. Hubert



B. Brunet





J.P. Toumazet

majorité des données concerne le passage postnuptial.

COURLIS CORLIEU

Hydrocoloeus minutus (6/6 - 1/1).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, du 12/04/2016 au 19/04/2016 (K. Guerbaa, D. Carlier).

A l'intérieur des terres, où il est rare, le Courlis corlieu préfère les grandes zones humides. A l'instar de 80 % des données précédentes cette observation est survenue lors de la migration prénuptiale. Il n'avait pas été homologué à l'Étang des Landes depuis 2011.

TOURNEPIERRE À COLLIER

Arenaria interpres (3/3 - 1/1).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, ind. 1A du 04/09/2016 au 10/09/2016 photos (G. Dubois, L. Ton, E. Ducos, B. Brunet, N & D. Verger).

Après 4 années blanches, l'espèce

apparaît à nouveau. Toutes les homologations concernent des oiseaux juvéniles observés lors de la migration postnuptiale. Pourtant les données



B. Brunet

anciennes montrent que des contacts peuvent être réalisés lors des deux phases migratoires.

GRAND LABBE *Stercorarius skua* (0/0 - 1/1).

Corrèze - Lissac-sur-Couze/Lac du Causse, ind. +2A le 10/05/2016, photo (M. MAS, D. Crémoux).

Cette apparition ne fait pas suite à une grande tempête hivernale comme c'est généralement le cas. Pourtant à l'instar d'anciennes observations cet oiseau était affaibli, transporté au centre de soins il n'a pas survécu.

GOËLAND *Raillieur Larus genei* (1/1 - 1/1).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, le 18/08/2016 (K. Guerbaa, G. Pallier, M. Ruchon, I. Mahu).

Seconde homologation régionale, une nouvelle fois à l'Étang des Landes, pour

ce larid méditerranéen. A la différence du contact précédent cette observation n'est pas survenue lors de la migration prénuptiale.

MOUETTE PYGMÉE

Hydrocoloeus minutus (28/50 - 7/36).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, ad. du 12/04/2016 au 13/04/2016 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, 11 ad. le 15/04/2016 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A, le 19/08/2016, photo (J.P. Toumazet, B. Brunet, G. Dubois),

- Lussat/Étang des Landes, le 21/08/2016 (M. Ruchon),

- Lussat/Étang des Landes, 16 ind. 1A le 07/09/2016, photo (J.P. Toumazet),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A le 22/09/2016 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, 5 ind. le 29/09/2016, photo (B. Brunet).

Une nouvelle fois, toutes les mentions limousines de 2016 proviennent de l'Étang des Landes. Les mouettes pygmées se reproduisent dans l'est et le nord de l'Europe, régions qu'elles quittent en hiver. C'est lors des passages migratoires qu'on peut rencontrer l'espèce dans la région, même si les occasions sont rares et manifestement limitées à l'Étang des



J.P. Toumazet

Landes. Classiquement, les contacts sont beaucoup plus nombreux lors de la migration postnuptiale.

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE

Larus melanocephalus (22/32 - 4/4).

Corrèze - Sérandon/Barrage de la



D. Testaert

Triouzoune, ad. le 05/04/2016, photo (L. Ton, N. Gauthier),

- Albussac/Roche-de-Vic, ind. 1A le 26/08/2016, photo (D. Testaert),

Creuse - Lussat/Étang des Landes, ad. le 09/07/2016 (G. Dubois).

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A le 18/08/2016 (M. Ruchon, K. Guerbaa, B. Lacorre, Q. Giraud).

A la différence de 2015, la majorité des observations sont survenues lors de la migration postnuptiale qui est généralement la moins importante. L'observation d'un individu en migration active en Corrèze en août



N. Gauthier

est totalement inattendue. La première apparition de l'espèce en Limousin remonte à 1996 et au fil des ans on perçoit une augmentation du nombre d'observations.

GOÉLAND cendré *Larus canus* (13/19 - 4/8).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 4 ind. (3 ad. et imm.) le 02/12/2016, photo (B. Brunet),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 2A le 03/12/2016, photo (L. Ton, E. Freyssinaud Mas de Feix et al.),

- Lussat/Étang des Landes, 2 ind. (1 A et 2A) du 14/12/2016 au 17/12/2016 du (K. Guerbaa, J. Yvernault, F. et A. Van Rooij),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 2A le 27/12/2016, photo (B. Pellegrini, A. Corre, J-L et M. Pellegrini, A. Audevard).

Ce goéland nordique se rencontre essentiellement en Limousin de novembre à février. Conformément à la phénologie habituelle de l'espèce toutes ces observations sont survenues en décembre. Une nouvelle fois, l'Étang des Landes regroupe la totalité des données. L'arrivée d'un groupe de 4 individus est à signalée car généralement les contacts concernent des oiseaux isolés.

GOÉLAND MARIN *Larus marinus* (0/0 - 1/1).

Corrèze - Aubazine/Étang du Coiroux, ad. le 23/02/2016 (P. Marthon).

Première homologation régionale pour ce goéland qui s'éloigne rarement des

côtes atlantiques même en hivernage. Auparavant l'espèce avait été citée à 6 reprises et toujours avec des oiseaux solitaires ce qui est le plus souvent le cas à l'intérieur des terres.

GUIFETTE LEUCOPTÈRE *Chlidonias leucopterus* (3/3 - 2/2).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, ad. le 06/05/2016 (M. Rizza, M. T. Heide),

- Lussat/Étang des Landes, le 10/05/2016, photo (J.P. Toumazet et al.).

A l'instar des 3 homologations déjà enregistrées, elles sont survenues à l'Étang des Landes. Toutes les apparitions régionales ont eu lieu en mai, généralement lors de la première



J.P. Toumazet

décade. Dans nos régions les citations concernent généralement des oiseaux isolés. Ce nicheur du sud-est de l'Europe demeure extrêmement rare chez nous.

STERNE CAUGEK *Sterna sandvicensis* (1/2 - 2/8).

Haute-Vienne - Videix/Grand-Pré 6 ind. le 17/07/2016 (J.B. Couturier).

Creuse - Royère-de-Vassivière/ La Vergne, 2 ind., le 14/08/2016 (J.C. Sautour).

L'unique homologation de cette sterne très rare à l'intérieur des terres remontait à mai 2014. Toutes les citations enregistrées dans la base de données de la SEPOL concernent des oiseaux observés lors du passage prénuptial. La date la plus tardive était un 22 juin. Cette année, pour la première fois en Limousin, la Sterne caugek est signalée en juillet et en août.

STERNE PIERREGARIN *Sterna hirundo* (23/39 - 9/15).

Corrèze - Neuvic/Antiges, ad. le 14/05/2016 (L. Ton).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, le 13/04/2016 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, 4 ad. le 15/04/2016 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, le 05/05/2016 (G. Dubois),

- Lussat/Étang des Landes, 3 ind. dont 2ad. le 06/06/2016 (A. Virondeau),

- Lussat/Étang des Landes, imm. le 07/06/2016 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, 2 ind. le 22/06/2016 (D. & J. Carlier),

- Lussat/Étang des Landes, 2 ind. le 26/06/2016 (G. Dubois).

- Lussat/Étang des Landes, ad. le 09/07/2016 (G. Dubois).

Cette sterne est la plus commune à l'intérieur des terres. Depuis le début des années 2000 un accroissement important des observations est constaté en Limousin essentiellement lors du

passage prénuptial. Une nouvelle fois l'Étang des Landes regroupe une grande majorité des données. Ce site est probablement le seul de la région à pouvoir accueillir durablement la Pierregarin.

COUCOU GEAI *Clamator glandarius* (1/1 - 1/1).

Corrèze - Peyrelevade/Étang de Rebière-Nègre, le 16/08/2016 (O. Villa).

Seconde apparition de cette espèce méditerranéenne en Limousin. La première donnée était survenue fin juillet 2011 à Aubazine en Corrèze. Le début d'été est un des moments le plus propice pour l'observer un peu partout en France, mais le Coucou geai demeure quand même très rare en dehors du midi méditerranéen.

PETIT-DUC SCOPS *Otus scops* (2/2 - 3/3).

Corrèze - Millevaches/Puy de la Tour, le 28/09/2016, mort choc avec véhicule, photo (T. Vansteenkeste),

- Chaumeil/Chastagnol, le 08/06/2016, (G. Nonique-Desvergnès).

Creuse - Saint-Loup/Fleuraguet, le 09/06/2016 au 11/06/2016, enregistrement du chant G. Dubois).

Ces trois contacts sont d'autant plus surprenants qu'ils ont été réalisés à l'est du Limousin et sur la Montagne Limousine, alors que le sud et l'ouest de la région lui sont plus favorables. Bien que n'ayant jamais été très abondante, ces dernières années, il semblerait que l'espèce se fasse de plus en plus rare.

PIPIPIT ROUSSELIN *Anthus campestris* (15/17 - 3/4).

Corrèze - Beynat/Puy d'Eyzat, le 12/04/2016 (P. Marthon),

- Voutezac/Sajueix, le 27/08/2016 (L. Ton).

Haute-Vienne - Linards/Grands-Champs-de-Laujaumont 2 ad. le 23/04/2016 (G. Labidoire).

La donnée haut-viennoise est la plus remarquable car les 3/4 des données homologuées proviennent du sud et du sud-ouest corrézien. Malheureusement cette espèce ne semble plus faire partie de notre avifaune nicheuse, une des causes est probablement la disparition du pâturage extensif dans les secteurs qu'elle occupée au sud de la Corrèze. Ses bastions de nidification sont essentiellement méditerranéens.

BERGERONNETTE DE YARRELL *Motacilla alba yarrelli* (2/2 - 3/3).

Corrèze - Chabrignac/La carrière, le 21/02/16 (L. Ton),

- Ambrugeat/lac de Sèchemaille, fem. +1A le 21/02/16 (R. Petit),

- Condat-sur-Ganaveix/Le Mons, le 28/02/16 (A. & S. Gendeau).

La première homologation régionale date de 2010. Ces 3 données sont survenues fin février quand ce taxon regagne ces quartiers de reproduction dans le nord-ouest de l'Europe. Ces dernières années une augmentation des observations est constatée en France.

ACCENTEUR ALPIN *Prunella collaris* (26/16 - 1/1).

Corrèze - Sérandon/Bélvédère de

Gratte-Bruyère, le 23/03/2016, photo (L. Ton, C. Roy).

Le retour de cet oiseau montagnard est bien modeste mais il intervient après 2 années blanches. L'année 2012 et à degré moindre 2013 cumulent un nombre important de citations. Le relief accidenté des gorges de la Dordogne est parfaitement adapté à son hivernage.

GORGEBLEUE À MIROIR *Luscinia svecica* (89/160 - 5/>28).

Corrèze - Voutezac/Le Moulin-Bas, mâle ad. le 19/03/2016 (L. Ton),

- Millevalches/Grands Prés, mâle ad. le 07/09/2016 (O. Villa).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, de 1 à 3 ind. du 10/09/2016 au 12/09/2016 (L. Ton, E. Ducos, N. & D. Verger et al.).

- Lussat/Étang des Landes, 19 ind. (7 mâles 1A, 4 fem. 1A, fem +1A, 8 ind. SP 1A) bagués du 13/08/2016 au 26/08/2016, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa).

Haute-Vienne - Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, 21 citations entre le 21 mars et le 12 avril, et 10 citations entre le 29 août et le 9 septembre. Le maximum d'individus contactés le même jour est de 2, c'était les 21 et 30 mars et les 2 et 4 septembre.

L'attractivité de l'Étang des Landes et du petit marais proche de la station d'épuration de Limoges est une nouvelle fois démontrée lors des 2 phases migratoires. La donnée de

Millevalches montre que l'espèce peut-être contactée à toutes les altitudes en Limousin.



N. Lagarde

Une prospection plus approfondie sur les bassins des eaux riches en hélophytes et des secteurs buissonnants en milieu agricole ouverts apporterait certainement d'autres découvertes de gorgebleues lors des haltes migratoires.

CISTICOLE DES JONCS *Cisticola juncidis* (8/10 - 6/7).

Corrèze - Sainte-Fortunade/Étang Barreau le 26/03/2016 (P. Marthon).

Creuse - Sagnat/Les Genètes, 2 ind. le 26/04/2016 (T. Cheyzeau),

- Lussat/Étang des Landes, type femelle le 10/09/2016 (L. Ton, E. Ducos),

- Lussat/Étang des Landes, le 29/09/2016 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, le 01/12/2016 (K. Guerbaa).

Haute-Vienne - Ambazac/Étang Jonas, du 27/12/2016 au 29/12/2016 (E. Freyssinaud Mas de Feix).

Année record en terme d'apparitions, l'augmentation des observations est probablement liée à la douceur des derniers hivers. En Limousin les

habitats favorables sont nombreux, une implantation durable de la Cisticole des joncs peut-être envisagée à conditions que les hivers ne soient pas trop rudes. L'espèce est désormais bien implantée dans les régions voisines notamment en Poitou-Charentes.

LOCUSTELLE LUSCINOÏDE *Locustella luscinioides* (5/5 - 2/2).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, ind. 1A bagué le 16/08/2016, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, ind. +1A bagué le 26/08/2016, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa).

Une nouvelle fois, grâce aux activités de baguage ce passereau paludicole est détecté à l'Étang des Landes lors de son passage postnuptial. Rares en Limousin sont les milieux pouvant l'accueillir. Ces oiseaux très discrets ne sont pas évidents à détecter.

PHRAGMITE AQUATIQUE *Acrocephalus paludicola* (2/2 - 1/1).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, ind. +1A bagué le 24/08/2016, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa).

Pour cette espèce très discrète, toutes les données sont fournies grâce à l'efficacité de l'équipe des bagueurs de l'Étang des Landes. Nichant en Europe orientale et hivernant en Afrique le passage est assez régulier mais il concerne probablement très peu d'individus en fin d'été.

PHRAGMITE DES JONCS
Acrocephalus schoenobaenus
(119/477 - 14/<108).

Corrèze - Meyssac/Les Cils (STPE), du 28/02/2016 au 07/03/2016, photo (M. Vérité),

- Saint-Viance/Le Couderc, le 31/08/2016 (L. Ton).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 22 citations du 24/03/2016 au 10/06/2016,

- Lussat/Étang des Landes, 12 citations du 15/06/2016 au 10/07/2016,

- Lussat/Étang des Landes, 7 citations du 15/08/2016 au 30/08/2016,

Nota : le maximum d'oiseaux contactés simultanément est de 3 ind. Le 25/05/2016 et le 22/06/2016,

- Lussat/Étang des Landes, 96 ind. bagués du 13/08/2016 au 07/10/2016, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A contrôlé le 17/08/2016 bague origine Angleterre, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A contrôlé le 24/08/2016 bague origine Belgique, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A contrôlé le 26/08/2016 bague origine Pays-Bas, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A contrôlé le 26/08/2016, bague origine

France, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa).

Haute-Vienne - Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, 11 citations du 12/04/2016 au 28/04/2016. Le maximum d'oiseaux contactés simultanément est de 2 ind. les 16, 17 et 24/04/2016 2016.

- Nedde/Cité des insectes, le 27 août 2016 (J. Barataud),

- Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, le 30 août 2016 (Ch. Mercier),

- La Jonchère-Saint-Maurice/Étang de la Jonchère, le 01/08/2016 (E. Freyssinaud Mas de Feix).

Observée dans les 3 départements, lors des deux passages migratoires, cette petite fauvette aquatique voit cette année une explosion du nombre de ses citations. Année record aussi au camp de baguage de l'Étang des Landes avec une centaine de Phragmites des joncs capturés. On retiendra aussi le contrôle de 3 individus de première année originaires d'Angleterre, Belgique et



E. Le Roy

Pays-Bas.

Avec de nombreuses données en période favorable, l'espèce est probablement nicheuse à l'Étang des Landes. Toutefois, le Limousin se trouve dans la partie méridionale de sa zone de nidification.

ROUSSEROLLE VERDEROLLE
Acrocephalus palustris (1/1 - 1/1).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, ind. 1A bagué le 13/08/2016, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa).

Pour la seconde année consécutive l'espèce est mentionnée à l'Étang des Landes, une nouvelle fois grâce à l'équipe des bagueurs. Ses affinités sont beaucoup plus nordiques qu'autrefois.

ROUSSEROLLE TURDOÏDE
Acrocephalus arundinaceus
(6/8 - 4/6).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 2 ind. (1A et +1A) bagués le 13/08/2016, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A bagué le 18/08/2016, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A bagué le 23/08/2016, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, 2 ind. 1A bagués le 24/08/2016, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa).

Seuls les programmes de baguage à l'Étang des Landes ont permis de

détecter cette rousserolle. Depuis 1977 sa reproduction n'a plus été documentée sur ce site. Un déclin de l'espèce est noté un peu partout en Europe.

FAUVETTE PITCHOU *Sylvia undata* (10/10 - 3/3).

Haute-Vienne - Meuzac/Lande du Cluzeau, le 23/01/16 (M. Buy),

- Bussière-Boffy/Butte de Frochet, min 1 ind. le 10/06/2016 (G. Labidoire),

- Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, le 16/10/2016, photo (E. Le Roy).

Dans la continuité de 2015, la Pitchou est encore bien représentée sur 2 de ses bastions traditionnels la Butte de Frochet et la Lande du Cluzeau. L'observation sur un petit marais à Limoges montre que l'espèce effectue des déplacements hors de ses sites traditionnels. La douceur des derniers hivers laisse envisager de nouvelles implantations de cette petite fauvette. Mais une période de gel ou de neige inhabituelle peut décimer une population qui se reconstituera très lentement.

POUILLOT DE SIBÉRIE
Phylloscopus collybita tristis
(0/0 - 1/1).

Haute-Vienne - Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, le 10/10/2016, photo (Ch. Mercier).

Après 2015, avec la première apparition d'un Pouillot de type sibérien, les ornithologues régionaux espéraient contacter le Pouillot de Sibérie. Les critères de reconnaissance de ces taxons aujourd'hui mieux définis et les progrès de l'ornithologie de terrain laissent

Ch. Mercier



envisager de nouvelles observations dans les prochaines années. Ce taxon est rarement observé à l'intérieur des terres où généralement la pression d'observation est moindre que sur les côtes océaniques notamment bretonnes.

RÉMIZ PENDULINE *Remiz pendulinus* (54/146 - 34/95).

Corrèze – Voutezac/Le Moulin-Bas, mâle le 23/04/2016, photo (L. Ton).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 4 ind. le 08/04/2016, photo (D. Carlier),

- Lussat/Étang des Landes, plus de 20 citations du 27 septembre au 23 octobre 2016, une quinzaine d'ind. le 07/10/2016,

- Lussat/Brande de Tête-de-Bœuf, le 02/10/2016 (P. Duboc).

- Lussat/Étang des Landes, 50 ind. bagués du 28/09/2016 au 15/10/2016 baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, ind. +1A contrôlé le 01/10/2015, bagué en

Espagne, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa).

Haute-Vienne - Limoges/Marais de la Basse, mâle ad. le 20/03/2016, photo (Ch. Mercier),

- Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, le 01/04/2016 (E. Biarneix),

- Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, mâle le 03/04/2016, photo (Ch. Mercier, Ph. Hubert, M. Leroy),

- Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, 4 ind. dont mâle le 06/04/2016, photo (F. Desage, Ch. Mercier),

- Limoges/Marais de la Basse, 4 ind. le 06/04/2016 (F. Taboury),

- Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, ind. 1A le 05/10/2016 (E. Le Roy),

- Verneuil-sur-Vienne/Les Granges, 4 ind. (mâle ad., fem. ad., 2 ind. 1A) le 07/10/2016, photo (E. Le Roy),

Ch. Mercier



- Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, 2 ind. (mâle ad. et 1A) du 08/10/2016 au 09/10/2016, photo (E. Le Roy),

- Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, 2 mâles ad. Le 12/10/2016, photo (F. Desage).

Avec 49 individus l'année 2015 avait été remarquable, l'année 2016 est exceptionnelle avec près d'une centaine d'individus recensés dans la région. Le petit marais de la station d'épuration de Limoges et l'Étang des

Landes fournissent la majorité des données. Les programmes de baguage de l'Étang des Landes fournissent la moitié des données. On retiendra aussi le contrôle de cette rémiz baguée en Espagne. Comme en 2015, la Corrèze enregistre une seule citation.

MOINEAU SOULCIE *Petronia petronia* (1/1 - >7/16).

Corrèze – Aÿen/Sur le puy, le 21/02/2016 (L. Ton),

- Neuville/Pradix, de 1 ind. à 5 ind. du 03/07/2016 au 23/07/2016, puis 4 ind. Le 06/10/2016 et 2 ind. le 01/12/16, photo

(M.L. Miège, D. Testaert),
 - Albussac/Prézat, le 02/11/2016 (L. Ton),
 - Chauffour-sur-Vell/Coquart, 2 ind. le 02/11/2016 (L. Ton, V. Escuriol),
 - Albussac/Malmaury, le 07/11/2016 (D. Testaert).

Le secteur d'Albussac/Neuville enregistre la majorité des données. Il permet d'espérer que quelques populations se soient maintenues en



M.L. Miège

Limousin. Des prospections ciblées dans le sud de la région permettraient d'affiner le statut de cette espèce très localisée.

SIZERIN FLAMMÉ *Carduelis flamma* (15/57 - 1/30).

Haute-Vienne – Sauviat-sur-Vige/La Quaire, 30 ind, dont 4 ou 5 mâles adultes le 14/01/2016, photo (G. Labidoire).

Cet effectif est remarquable, mais avec la douceur répétitive des hivers cette espèce risque de devenir de plus en plus rare au fil des années.

BRUANT ORTOLAN *Emberiza hortulana* (12/27 - 4/6).

Corrèze – Voutezac/Le Moulin-Bas, 3 ind. le 23/04/2016, photo (L. Ton),

- Saint-Viance/Lérogé, mâle le

24/04/2016 (L. Ton),

- Albussac/Le Mas, le 10/09/2016 (D. Testaert).

Creuse - Saint-Pierre-la-Feuille/La Barrière, mâle le 24/04/2016 (Ch. Lyons).

Ces observations sont survenues pratiquement à la même date lors de la migration prénuptiale. Ce sont probablement des oiseaux nordiques qui traversent notre pays. Dans certains pays scandinaves les populations sont au bord de l'extinction. Il niche encore dans le midi de la France mais ses effectifs ont fortement baissé. Depuis longtemps le Bruant ortolan ne niche plus en Limousin.

Données acceptées pour l'année 2016 des espèces de catégorie C "spèces introduites ayant fait souche).

BERNACHE DU CANADA
Branta canadensis (13/45 - 7/22).

Creuse - Châtelus-Malvaleix/Le Mail, 2 ind. le 20/12/2016 (D. Morzynski).

Haute-Vienne - Saint-Just-le-Martel/Fontaguly, 4 ind. le 16/03/2016 (G. Labidoire),

- Benayes/Étang des Bois 4 ind. le 01/04/2016, photo (J. Minjoulat-Rey et E. Chatain),

- Saint-Just-le-Martel/Fontaguly, cple, couvaison les 13/04/2016 et 21/04/2016 (G. Labidoire, M. Buy),

- Benayes/Étang des Bois, le 29/04/2016, photo (J. Minjoulat-Rey et E. Chatain),

- Saint-Léonard-de-Noblat/Farebout, 5

ind. le 16/08/2016 (F. Lepetit),

- Saint-Léonard-de-Noblat/Passage à niveau n°18, 3 ind. le 28/08/2016 et le 15/09/2016 (F. Lepetit, C. Lambert).

Des individus issus des populations férales continuent d'apparaître ici et là. L'observation de décembre pourrait suggérer l'arrivée de migrants nordiques. Si on n'y prend garde on pourrait assister rapidement à une explosion des populations de cette espèce allochtone.

QUETTE D'ÉGYPTE *Alopochen aegyptiaca* (11/25 - 2/5).

Haute-Vienne - Compreignac/Moulin-de-Chabanne, 2 ind. le 18/02/2016 (J. Renaud),

- Aix-sur-Vienne/Pont sur la Vienne, 3 ind. du 14/09/2016 au 22/09/2016, photo (C. Boissou, E. Morange).

Chaque année, le plus souvent en Haute-Vienne quelques individus probablement échappés de captivité sont signalés.

TADORNE CASARCA *Tadorna*



E. Morange

ferruginea (18/34 - 7/9).

Corrèze - Chanteix/Jardin Militolus, ind. en vol le 26/04/16 (J. Barataud).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, fem. du 24/06/2016 au 15/08/2016 photo (J.P.Toumazet),

- Lussat/Étang des Landes, 2 fem. le 18/08/2016 (K. Guerbaa et al).

- Lussat/Étang des Landes, mâle ad. du 15/10/2016 au 27/10/2016 (B. Brunet, J.P. Toumazet, D. & J. Carlier).

Haute-Vienne - Peyrat-le-Château/Étang, le 03/06/2016 (G. Labidoire),

- Limoges/petit marais proche de la station d'épuration, le 25/04/2016 (Ch. Mercier),

- Saint-Jouvent/les Bordes, 3 ind. le 28/08/2016 (Ph. Hubert).

Pour la plupart de ces observations l'origine captive ne fait pas de doute. Les observations d'espèces allochtones sont récurrentes à Saint-Jouvent. L'oiseau de Chanteix pourrait éventuellement suggérer un individu sauvage en migration.



J. P. Toumazet

CANARD MANDARIN *Aix galericulata* (18/23 - 2/2).

Corrèze - Servières-le-Château/Lac de Feyt, mâle ad. du 03/12/2016 au 05/12/2016, photo (M.L. Miège).

Haute-Vienne - Razès/Lac de Saint-Pardoux, fem. du 20/12/2016 au 30/12/2016 (N. Lagarde).

Bien que l'espèce ait déjà niché dans la région et que des oiseaux s'échappent régulièrement de captivité, l'hypothèse d'hivernants de populations nordiques également issues d'introduction ne peut pas totalement être exclue.



M.L. Miège

FAISAN VÉNÉRÉ *Symaticus reevesii* (0/0 - 1/1).

Haute-Vienne - Pageas/La Betoulle, mâle le 28/04/2016, photo (Ch. Couartou),

- Limoges/La Forêt, fem. le 13/12/2016 (C. Boissou).



Ch. Couartou

Espèce originaire de Chine, les oiseaux observés en Limousin sont issus de lâchers cynégétiques. Le premier oiseau s'est montré agressif, comportement fréquent chez ces oiseaux d'origine captive.

■ Données acceptées pour l'année 2016 des espèces de catégorie E (espèces dont l'origine est probablement captive).

Les oiseaux mentionnés ci-dessous ne peuvent évidemment pas être considérés autrement que provenant de captivité...

OIE À TÊTE BARRÉE *Anser indicus* (1/1 - 2/2).

Haute-Vienne – Chaillac/Ile de Chaillac, le 20/03/2016 (D. Naudon),

– Flavignac/Étang Saint-Fortunat, le 16/05/2016 (P. Précigout),

CANARD DE CHILOÉ *Anas sibilatrix* (0/0 - 1/1).

Corrèze – Argentat/Le Sablier, du 21/09/2016 au 04/10/2016, photo (M-L. Miège, D. Testaert).



M.L. Miège

CANARD CAROLIN *Aix sponsa* (3/7 - 3/3).

Corrèze – Égletons/Lac du Deiro, le 24/03/2016 (M. Mas),

– Saint-Viance/le Pradel, le 31/08/2016 (L. Ton),

– Soudeilles/Lac du Deiro, mâle ad. le 08/12/2016, photo (M.L. Miège).

Haute-Vienne – Nexon/Étang de la lande, le 15/01/2016 (J.M. Célièrier).



M.L. Miège

PERRUCHE À COLLIER *Pittacula krameri* (4/4 - 2/3).

Corrèze – Sérandon/Douniol le 23/11/2016 (M. Laprun).

Creuse – Montboucher/Védrenas 2 ind. le 23/12/2016 (G. Labidoire).

Bien que l'espèce fasse souche dans les grandes agglomérations, ces individus sans aucun doute, sont des échappés de captivité.

■ Observations non homologuées de 2016

Le CHR rappelle que la non-homologation ne préjuge pas de l'identité de l'oiseau et encore moins de la compétence ou de la crédibilité de l'observateur. Elle est généralement induite par le manque d'éléments descriptifs, voire l'absence totale de description. Il est donc conseillé d'apporter le plus d'informations possibles même si l'identification semble aisée. Une photo peut parfois s'avérer insuffisante.

AIGLE POMARIN ou CRIARD *Aquila pomarina / clanga*

Corrèze – Sérandon/La Trainière, le 03/04/2016 et le 06/04/2016.

Les éléments fournis ne permettent pas de certifier formellement une de ces 2 espèces. Parmi les hypothèses évoquées celle d'un oiseau échappé de captivité ne peut-être exclue.

FAUCON KOBEZ *Falco vespertinus*.

Corrèze – Liginiac/Le Coudeil, type fem. le 17/09/2016.

Les photos et la description manquent de robustesse pour éliminer avec certitude un Faucon hobereau, même si l'identification proposée paraît tout-à-fait possible.

COURLIS CORLIEU *Hydrocoloeus minutus*.

Creuse – Lussat/Étang des Landes, le 04/04/2016.

Un couple de Courlis cendré était présent à cette période sur le site. La description ne permet pas d'éliminer

totalement la confusion avec une femelle de Courlis cendré.

BÉCASSINE SOURDE *Lymnocyptes minimus*.

Haute-Vienne – Saint-Léger-Magnazeix/Étang de Murat le 01/05/2016.

Absence de description.

GOÉLAND BRUN *Larus fus-cus*.

Haute-Vienne – Saint-Yreix-la-Perche/Saint-Yreix-la-Perche le 29/02/2016.

Absence de description.

STERNE PIERREGARIN *Sterna hirundo*.

Creuse – Royère-de-Vassivière/Le Plianchier, 2 ind. le 07/08/2016.

Absence de description.

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus*.

Creuse – Lussat/Étang des Landes, le 06/11/2016.

La description est insuffisante, la possibilité que cet oiseau soit un Hibou moyen-duc ne peut pas être totalement éliminée.

Haute-Vienne – Fromental/Bois du Lac, le 29/12/2016.

Le manque de critères déterminants ne permet pas de certifier l'espèce.

PETIT-DUC SCOPS *Otus scops*.

Haute-Vienne – Compeignac/Puy Chagot, le 04/10/2016.

Le seul critère du chant était insuffisant pour homologuer cette donnée. Au mois d'octobre la plupart des individus

ont quitté notre région, les retardataires à cette période sont peu enclin à chanter, la phase de reproduction étant terminée depuis longtemps.

COCHEVIS HUPPÉ *Galerida cristata*

Haute-Vienne – Mézières-sur-Issoire/ La Sipièrre, le 07/07/2016.

Absence de description.

PIPIPIT ROUSSELIN *Anthus campestris*

Corrèze – Saint-Cernin-de-Larche/ Dolmen de la Palein, le 22/08/2016.

Des éléments sont concordants mais l'oiseau n'a pas été confirmé visuellement.

RÉMIZ PENDULINE *Remiz pendulinus*

Corrèze – Neuvic/Le Ponteil, le 05/10/2016.

L'oiseau était un peu loin, malgré quelques éléments concordants il n'a pas pu être confirmé visuellement.

Haute-Vienne – Isle/Mas de l'Aurence, le 27/09/2016.

La description est insuffisante d'autant plus que cette observation est survenue dans un milieu totalement inhabituel.

BRUANT ORTOLAN *Emberiza hortulana*

Corrèze – Albussac/Le Mas, le 10/09/2016.

La description est insuffisante pour un oiseau non contrôlé visuellement.

CANARD À COLLIER NOIR *Callonetta leucophrys*

Haute-Vienne – Aix-sur-Vienne/La Vienne au pont d'Aix-sur-Vienne, le 22/09/2016.

L'identification est peut-être la bonne, mais la photo ne permet pas de trancher sachant que l'hybridation ne peut pas être exclue.

■ Observations homologuées des années antérieures

Le CHR du Limousin prend toujours en compte les observations effectuées depuis la date de sa création le 01/01/2009.

■ Observations homologuées de 2009

HARLE BIÈVRE *Mergus merganser*

Haute-Vienne – Beaumont du Lac/Lac de Vassivière, 3 ind. le 01/02/2009 (L. Fleytou).

PLONGEON IMBRIM *Gavia immer*

Haute-Vienne – Saint-Pardoux/Le lac (bassin ouest), imm. le 04/01/2009, photo (Ch. Mercier),

– Saint-Pardoux/Le lac (bassin ouest), imm. le 29/12/2009, photo (Ch. Mercier).

CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides*

– Lussat/Étang des Landes, le 09/07/2009 (G. Dubois).

MARQUETTE PONCTUÉE *Porzana porzana*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, 2 ind. le 28/08/2009 (Ch. Mercier),

– Lussat/Étang des Landes, le 02/09/2009 (Ch. Mercier).

STERNE NAINE *Sternula albifrons*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, le 08/05/2009 (L. Fleytou).

■ Observations homologuées de 2010

PLUVIER ARGENTÉ *Pluvialis squatarola*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, le 08/10/2010 (Ch. Mercier).

BÉCASSEAU COCORLI *Calidris ferruginea*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, le 16/09/2010 (N. Deschaumes).

BÉCASSINE SOURDE *Lymnocyptes minimus*

Haute-Vienne – Magnac-Laval/La Sagne Coudou, le 25/12/2010 (Q. Guibert).

MOUETTE TRIDACTYLE *Rissa tridactyla*

Haute-Vienne – Beaumont du Lac/Lac de Vassivière, ind. 1A le 04/12/2010 (Ch. Mercier).

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus*

Haute-Vienne – Panazol/Place de Fargeas, le 28/09/2010 (Ch. Mercier).

RÉMIZ PENDULINE *Remiz pendulinus*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, ind. 1A le 08/10/2010, photo (Ch. Mercier).

■ Observations homologuées de 2011

GARROT À ŒIL D'OR *Bucephala clangula*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, fem. le 19/02/2011 (N. Deschaumes).

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, le 15/09/2011 (Ch. Mercier).

– Lussat/Étang des Landes, imm. le 29/09/2011 (Ch. Mercier).

COURLIS CORLIEU *Numenius phaeopus*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, imm. le 29/09/2011 (Ch. Mercier).

GUIFETTE LEUCOPTÈRE *Chlidonias leucopterus*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, imm. le 24/04/2011 (G. Dubois).

■ Observations homologuées de 2012

HARLE BIÈVRE *Mergus merganser*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, type fem. le 29/12/2012 (H. Samain, J. et J. Fombonnat).

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, imm. le 28/05/2012 (G. Dubois).

BÉCASSEAU COCORLI

Calidris ferruginea.

Creuse – Lussat/Étang des Landes, 4 ind. 1A le 02/09/2012 (N. Deschaumes),
– Lussat/Étang des Landes, 8 ind. le 09/09/2012 (G. Dubois).

BARGE À QUEUE NOIRE

Limosa limosa.

Creuse – Lussat/Étang des Landes, 2 ind. le 09/09/2012 (G. Dubois).

CHEVALIER STAGNATILE

Tringa stagnatilis.

Creuse – Lussat/Étang des Landes, le 09/09/2012 (G. Dubois).

GOÉLAND BRUN *Larus fuscus.*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, 4 ind. +1A le 29/12/2012 (H. Samain, J. et J. Fombonnat).

■ **Observations homologuées de 2014**

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia.*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, le 11/05/2014 (G. Dubois).

BÉCASSEAU COCORLI

Calidris ferruginea.

Creuse – Lussat/Étang des Landes, le 28/09/2014 (G. Dubois).

■ **Observations homologuées de 2015**

BARGE À QUEUE NOIRE

Limosa limosa.

Creuse – Lussat/Étang des Landes, 2 ind. le 10/04/2015 (G. Dubois).

BÉCASSEAU MINUTE *Calidris minuta.*

Creuse – Lussat/Étang des Landes, 3 ind. le 04/10/2015 (G. Dubois).

■ **Observations des oiseaux occasionnels acceptées par le comité d'homologation national en 2016**

HARLE COURONNÉ

Lophodytes cucullatus (catégorie E).

Creuse – Saint-Agnan de Versillat/La Peyre, cple le 18/04/2016 (A. Bruere).



A. Bruere

Remerciements

Le CHR du Limousin remercie chaleureusement celles et ceux qui ont contribué à sa bonne marche :

- tous les observatrices et les observateurs de plus en plus nombreux qui se sont prêtés au jeu.
- les photographes qui ont mis à disposition leurs clichés, souvent de remarquable qualité.
- Karim Guerbaa pour la transmission de ses données sur la réserve naturelle nationale de l'Étang des Landes, notamment celles de baguage,
- la SEPOL pour son soutien logistique et l'accès à sa base de données.

Bibliographie

COMMISSION AVIFAUNISTIQUE FRANÇAISE, 2011. Liste 2011 des Oiseaux de France du Paléarctique Occidental. *Ornithos* 18-3, I-XXVIII.

CROCHET P.-A., DUBOIS P. J., JIGUET F., LE MARECHAL P., PONS J.-M. & YESOU P. (2016). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2014-2016). 14e rapport de la CAF. *Ornithos* 23-5 : 238-253.

DEUCEUNINCK B. & QUINTAINNE G. Canards et Foulques, WARD A. Cygnes, DRONNEAU C. Oies grises, MAHEO R. Bernaches, WETLAND INTERNATIONAL, 2014. Synthèse des dénombremments d'Anatidés et de Foulques hivernants en France à la mi-janvier 2013.

DUBOIS Ph.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. et YÉSSOU P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, 224 pages.

DUBOIS P.J. & MAUVIEUX S. (2016). Le Traquet motteux du Groenland *Oenanthe oenanthe leucorhoa* : identification et statut en France. *Ornithos* 23-4 : 196-209.

GEROUDET P. & CUISIN M., 1999. *Les Palmipèdes d'Europe*. Quatrième édition revue et augmentée. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 510 p.

JIGUET F., 2011. *100 oiseaux communs nicheurs de France*. Muséum national d'Histoire naturelle. Delachaux et Niestlé, 560 pages.

ISSA N. & MULLER Y. coord., 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, 1408 p.

REGLADE M-A. et al, 2015. Les stationnements hivernaux du Busard pâle *Circus macrourus* en France (2006-2015). *Ornithos* 22-6, p 312-325.

SEPOL, 1993. *Atlas des Oiseaux Nicheurs en Limousin*. Editions Lucien Souny.

SEPOL, 2013. *Atlas des Oiseaux du Limousin. Quelles évolutions en 25 ans ?* Biotope, Méze, 544 p.

SVENSSON L., MULLARNEY K. et ZETTERSTROM D., 2010. *Le Guide ornitho*. Delachaux et Niestlé.

Encyclopédie multimédia des oiseaux GEO, 2004. A la découverte de tous les oiseaux d'Europe. Montparnasse multimédia.

Internet / multimédias :

- Site web : <http://www.faune-auvergne.org/>
- Site web : <http://www.oiseaux.net/>
- Site web : <http://www.chn-france.org/index.php>
- Site Web du CHN : <http://www.chn-france.org/index.php>



Le comité de rédaction d'EPOPS vous propose une nouvelle rubrique : « Instants naturalistes ». Nous avons tous, sur nos carnets d'observation ou dans notre ordinateur, des séquences originales d'observation, intéressantes par rapport à la présence d'une espèce en un lieu donné ou à une époque inhabituelle, ou par rapport à un comportement original dont nous avons été témoin, ou tout simplement un moment d'émotion. Faire un article complet nécessite de resituer son observation dans un contexte général et de creuser la question, notamment en s'appuyant sur la bibliographie existante. Cette démarche classique est la plus pertinente, car elle évite de publier des éléments déjà largement connus. Toutefois, nous n'avons pas tous le temps libre nécessaire à la rédaction de tels articles. Aussi, le comité de rédaction vous propose, dans la rubrique « Instants naturalistes », de partager vos récits d'observations originales sous forme d'un texte court. En cas de doute ou le besoin d'être aidé, n'hésitez pas à solliciter un membre du comité de rédaction. Nous espérons ainsi permettre au plus grand nombre de participer à la construction de notre revue EPOPS, et mettre à la disposition du plus grand nombre des informations originales ou inédites et de partager ainsi des instants naturalistes. A vos claviers !



UN AIGLE BOTTÉ « CULOTTÉ » : RÉCIT D'UNE PRÉDATION RÉUSSIE

Anthony VIRONDEAU (LPO Limousin)

L'aigle botté est réputé être un chasseur habile, capturant souvent ses proies après un piqué spectaculaire, mais aux modes de chasse pouvant être variés (GÉROUDET 2000, GÉNSBOL 2005). Dans sa synthèse sur l'espèce publiée dans cette même revue en 2007, sur la base de décennies d'observations de la population limousine, Thérèse NORE approfondit d'ailleurs le sujet. La présente note est une illustration de la chasse en vol de l'espèce, souvent la plus facilement observable, qui peut se dérouler au-dessus des espaces ouverts comme au-dessus des espaces boisés.

Gorges de la Dordogne, Corrèze, 5 juillet 2016.

Je me gare dans un village situé sur le plateau au bord des gorges, afin de gagner à pied un point d'observation. Il est 10h40. Un aigle botté clair, mâle adulte, est en chasse dans le ciel. L'ayant perdu de vue, je poursuis sur un chemin sortant du hameau, bien décidé à gagner rapidement mon point d'obs. Mais l'aigle réapparaît, cercle, s'immobilise face au vent, descendant progressivement à la façon typique de l'espèce, puis cercle à nouveau, et ainsi de suite. Je suis en plein milieu

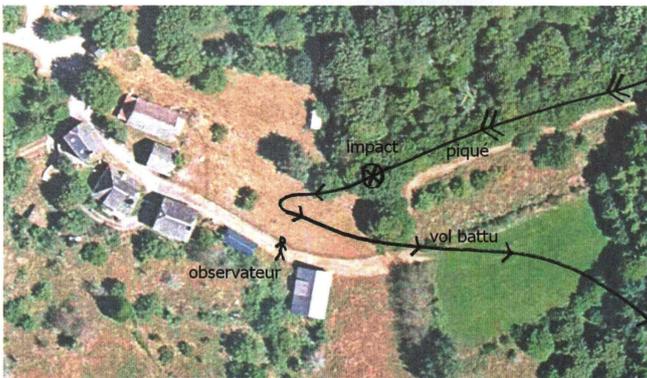


Figure 1 : schéma de l'attaque sur vue aérienne

du chemin, je me déplace et suis bien visible ; il ne peut ignorer ma présence. A plus de 100 mètres de hauteur, il s'immobilise à nouveau, se laisse franchement descendre puis très vite, ferme les ailes et plonge quasiment dans ma direction ! A mi-parcours, ailes toujours fermées, il sort ses longues pattes emplumées. Sa trajectoire l'entraîne vers la cime d'un chêne situé à seulement 30 mètres de moi. Pattes tendues vers l'avant, il frappe avec violence le feuillage de la cime, qu'il traverse à pleine vitesse. Le bruit est fort ; le feuillage est littéralement fouetté. Entraîné par son élan, l'aigle ouvre ses ailes,

déploie sa queue, ralentit et amorce un changement de direction à trois mètres du sol. Il effectue un virage qui le rapproche encore et, toujours bas, me passe devant, à moins de quinze mètres. Dans ses pattes, je distingue à l'œil nu un passereau de la taille d'un pinson ! L'observation aux jumelles de l'oiseau s'éloignant me confirme la présence de la proie. Peu après, depuis mon point d'obs., je parviens à le retrouver. Il cercle longuement, puis glisse vers son site de reproduction, situé à 2400 mètres du lieu de l'attaque, sur l'autre rive de la Dordogne. Il est 10h57 : ravitaillement. Un jeune clair y sera observé courant août.



Figure 2 : photo du lieu de l'attaque (A. VIRONDEAU).

Bibliographie

- GÉNSBOL B., 2005. *Guide des rapaces diurnes. Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient*. Delachaux et Niestlé, 403 p.
- GÉROUDET P., 2000. *Les Rapaces d'Europe, diurnes et nocturnes*. Septième édition revue et augmentée par M. CUISIN. Delachaux et Niestlé, 446 p.
- NORE T., 2007. Nidification de l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*) en Limousin. Le point sur nos connaissances. *EPOPS* n°58 - 1/2007 : 50-66.

UN AUTOUR DES PALOMBES AMATEUR DE PATRIMOINE BÂTI

Anthony VIRONDEAU (LPO Limousin)

L'autour des palombes est une espèce essentiellement forestière. Sa présence en Limousin est liée aux grands massifs boisés. Localement en Europe, il s'est adapté à l'environnement urbain au cours des dernières décennies. Il peut ainsi nicher dans des parcs boisés, et chasser en pleine ville. C'est le cas notamment aux Pays-Bas et en Allemagne (GÉROUDET, 2000). Ceci témoigne de sa faculté d'adaptation. Sur notre territoire, il est parfois possible d'observer de jeunes



Figure 1 et 2 : autour des palombes juvénile, 09/11/2017, sur la terrasse d'une habitation à Saint-Germain-les-Belles (87), après un choc contre une baie vitrée (Cyrille GAUDIN).

individus à proximité des habitations, voire en pleine ville. Ces oiseaux peu expérimentés traversent la période difficile qui suit l'émancipation, au cours de laquelle ils doivent réussir à se nourrir seul, puis trouver un territoire. Tout proie facile à capturer est alors bonne à prendre, y compris à proximité des humains. L'observation suivante est un exemple de la présence ponctuelle de cette espèce en pleine ville.

Ce 15 novembre 2016, je profite de la pause-déjeuner pour prospecter le jardin de l'Évêché et la cathédrale de Limoges (87). Deux faucons pèlerins, mâle et femelle adultes, sont posés ensemble au sommet de la tour. Leur comportement inhabituel m'interpelle : ils restent longtemps posés très près l'un de l'autre, et surtout émettent régulièrement des cris d'alarmes. Leur inquiétude est manifeste. Puis ce sont des corneilles noires qui commencent à s'agiter à l'arrière de la cathédrale, plusieurs individus réalisant des allers-retours sur ce secteur, et criant avec insistance. Les faucons pèlerins s'envolent, et tour à tour, chacun esquisse un simulacre d'attaque en piqué sur l'arrière du bâtiment, côté jardin. Tandis que le mâle revient se percher au sommet de la tour, la femelle cercle avec insistance, toujours

au-dessus du même endroit. Le doute n'est plus permis, un prédateur est à l'origine de l'excitation des grands faucons et des corneilles. Ayant à l'esprit l'attractivité de la cathédrale pour les espèces rupestres (faucon pèlerin, hirondelle de rochers en nidification, accenteur alpin et tichodrome échelette en hivernage), je me prends à rêver d'un grand-duc immobile contre une corniche.

Je me rapproche donc de l'arrière du bâtiment et détaille toutes les corniches et autres recoins. Dans une partie masquée par les reliefs complexes de l'architecture, peu visible des promeneurs, je découvre une splendide femelle juvénile d'autour des palombes ! Posée sur le rebord du toit, elle est à l'affût. Les corneilles posées à proximité continuent à crier avec insistance. Je m'éloigne pour l'observer sans la perturber. Les corneilles, au contraire, poursuivent leur manège, s'approchant du rapace pour le déranger et provoquer son départ. Au bout de quelques minutes, cette stratégie finit par fonctionner, car l'autour décolle en direction de l'ouest, côté tour. Les corneilles suivent. Les faucons pèlerins, qui ne rataient rien de la scène depuis leur perchoir, plongent sur l'autour, le tout dans un grand fracas d'ailes. L'autour se réfugie alors dans la tour, rentrant carrément dans le bâtiment en passant sous les panneaux en bois qui ferment partiellement les ouvertures. Il y reste cinq bonnes minutes, vraisemblablement « pour laisser passer l'orage ». Les pèlerins regagnent le sommet de la tour. Puis l'autour ressort par l'autre façade, côté rue de la Cathédrale. Le mâle de pèlerin s'élance et pique droit sur l'intrus. La

femelle plonge à sa suite. Le mâle fait mine de frapper l'autour dans le dos, mais s'efface au dernier moment pour laisser la place à la femelle. De ses pattes, elle frappe l'autour dans le dos, à pleine vitesse. La violence du choc entraîne le rapace plusieurs mètres plus bas, mais il poursuit tout de même en direction du centre-ville, survolant le conseil régional. Pas sûr qu'il revienne de sitôt sur le territoire des pèlerins !



Figure 2

Remerciements

Cyrille GAUDIN pour la mise à disposition des photographies.

Bibliographie

GÉROUDET P., 2000. *Les Rapaces d'Europe, diurnes et nocturnes*. Septième édition revue et augmentée par M. CUISIN. Delachaux et Niestlé, 446 p.

Anthony VIRONDEAU

J'OBSERVE LES MAMMIFÈRES !

Jean CHEVALLIER, 2015. Les éditions de La Salamandre, 151 p.

Si l'observation des oiseaux peut s'avérer relativement aisée (sur un étang, à la mangeoire...), c'est rarement le cas pour les mammifères. La plupart des espèces sont discrètes et beaucoup sont nocturnes. Si le sujet vous intrigue, voire vous fascine, ce guide pratique richement illustré est fait pour vous. L'auteur livre sa grande expérience du terrain, ses trucs et astuces, dans un style simple et didactique. Une première partie aborde la préparation des sorties : le matériel, la cartographie, les techniques d'approche, les saisons... Les conseils pratiques sont nombreux ; par exemple prendre une photo à travers ses jumelles (et non pas uniquement à travers une longue-vue) pour un meilleur grossissement. Les images n'ont pas la qualité d'une digiscopie réalisée à travers une longue-vue, ou d'une photo classique au téléobjectif. Mais cela permet de revenir du terrain avec un document exploitable. La seconde partie, plus conséquente,

aborde l'observation concrète sur le terrain : selon les milieux, puis par l'étude des indices de présence, et enfin en fonction des espèces.

Pour le blaireau par exemple, après une présentation succincte de l'identification, de l'écologie et du comportement, des conseils sont donnés pour réaliser un affût devant les terriers. Chauves-souris et micromammifères ne sont pas oubliés. La dernière partie ouvre les champs d'applications concrètes de la pratique de terrain : participer aux études et agir pour la conservation des mammifères sauvages. Un livre éclairé mais accessible à tous !



IDENTIFIER LES RAPACES EN VOL. EUROPE, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT.

Dick FORSMAN, 2017. Delachaux et Niestlé, 543 p.

Disons-le d'emblée, les compétences de l'auteur et la qualité du travail produit font de cet ouvrage la nouvelle référence sur l'identification des rapaces diurnes dans le Paléarctique occidental (les nocturnes ne sont pas traités). Déjà auteur d'un livre de référence sur le sujet (*The Raptors of Europe and the Middle East : a handbook of field identification*, 1999), hélas jamais traduit en français, FORSMAN se concentre ici sur l'identification en vol, généralement cruciale chez les rapaces. Le sujet peut paraître réducteur, mais le plumage de ces espèces, et son évolution au gré des mues successives, y sont traités de façon si complète que l'identification des mêmes espèces posées ne devrait pas poser de problème. L'accent est mis sur le phénomène de la mue, le vocabulaire associé, mais aussi la migration qui permet de voir de nombreuses espèces en un même lieu. Ainsi, les meilleurs sites d'observation sont

présentés. Puis un chapitre fait la synthèse des connaissances sur l'écologie de la migration des rapaces (rédigée par Ian NEWTON, éminent chercheur en ornithologie). L'essentiel de l'ouvrage est consacré aux monographies : descriptions et photographies des différents plumages pour chaque espèce. Toutes les variations sont traitées : âges, sexes, sous-espèces, hybridation. Les nombreuses photos (66 pour la buse variable, sous-espèce *vulpinus* incluse) sont d'une qualité exceptionnelle. La mine d'informations disponibles offre aux observateurs de réelles opportunités de se perfectionner, sous réserve d'y allier une pratique de terrain assidue.



CONSIGNES DE RÉDACTION D'ARTICLES POUR EPOPS.

[Textes]

Au format RTF ou DOC (Word).

Mettre les noms d'espèces (en latin) en italique. Ne pas écrire de texte directement en majuscule. Pour les textes désirés en gras ou soulignés ne pas oublier de le mentionner. Pas d'autres enrichissements (titres élaborés etc.)

N'utiliser que des caractères noirs à l'exception des positionnements de graphiques et tableaux. (cf. tableaux et graphiques)

Utiliser la police «Arial» à 10 pt.

Ne pas utiliser deux tabulations de suite, les régler à la position voulue. (Grâce aux règles. cf. aide de Word – F1)

Passer l'article au correcteur d'orthographe (F7)

[Tableaux et graphiques]

A faire avec Excel ou Illustrator (Sauf les très petits tableaux qui peuvent être faits directement sous Word, à condition de ne pas utiliser plusieurs tabulations de suite !!!).

Dans la mesure du possible ne placer qu'un tableau ou graphique par fichier (ça évite des erreurs possibles).

Épops est en noir et blanc... donc ne pas mettre de couleurs mais des niveaux de gris.

Indiquer en rouge dans l'article la position du tableau ou graphique à insérer. (en indiquant le nom du fichier où est le tableau)

exemple :

Graphique – GrafRougeorge4.XLS

Une page Épops = 14,8 cm de large... donc un tableau de 54 colonnes ne rentrera pas...

Enrichir les tableaux comme vous voulez qu'ils sortent (fond de cellule, police, gras, italique etc.) à faire en Arial pour Excel, si graphique sur Illustrator vectoriser les polices.

[Images et photos]

Fichier au format tif, eps ou jpeg, éviter les photos déjà insérées dans Word, si possible toujours une résolution maximum (300 pixels/pouce). Faire attention au format des photos (ex. : ne pas envoyer une image de 3 cm pour une impression finale de 10 cm).

Pour les cartes FNAT, voir avec Pascal pour une résolution maximum.

Pour les cartes FNAT, toujours, utiliser des niveaux de gris au lieu des couleurs et s'assurer que les détails importants de la carte sont visibles.

[Références bibliographiques]

Suivre l'un des modèles ci-dessous :

SIRUGUE D. & BOLLACHE L., 1995.- Un cas de mélanisme chez la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*) du Morvan ; *Arvicola* 7(1) : 4-5.

SAINT-GIRONS M. C., 1973.- Mammifères de France et du Benelux (faune marine exceptée). Doin, Paris, 481p.